Élections : le 4 septembre (page A-3)

Le premier ministre désigné John Turner a mis fin au suspense en annonçant la date des élections fédérales qui auront lieu le lendemain de la Fête du travail. La visite de la reine Élisabeth a été reportée à la fin de septembre et au début d'octobre.

HEBDOS
132e ANNÉE
NO 12
MERCREDI
11 JUILLET 1984
5 CAHIERS
44 PAGES
50¢

le courrier
DE SAINT-HYACINTHE

Le doyen des journaux français d'amérique.
130e anniversaire
Hebdo de l'année au Canada



Conserveries Canadiennes :
Projet d'habitations de cent unités de logis (page A-3)

147e Exposition :
Le chiffre magique : 200 000 !

Avec des attractions nouvelles, on espère briser la barrière des 200 000 visiteurs du 20 au 29 juillet. (Page A-6)



L'ALIMENTATION CETTE SEMAINE

RICHELIEU
METRO
Biscuiterie Jano
Charcuterie Bagot

Saint-Hyacinthe LA JOLIE

CENTRE-VILLE

De nouveaux parcomètres

Une quantité de parcomètres feront bientôt leur apparition sur le terrain de stationnement de la Plaza. Anciens modèles à dix sous, ils visent à activer la circulation. (Page A-2)



Visiteurs de Toulouse
(Page A-9)



Justice

Pas de bière sur la rue

Un règlement municipal l'interdit et ceux qui pensent le braver doivent en payer les conséquences.

Une grossière indécence...

Les policiers ouvriront l'oeil pour mettre un terme aux activités spéciales d'un maniaque qui se livre à la plus grossière indécence.

Autres nouvelles page A-7

Sports

Une course à pied plutôt spéciale : la Maskou !
(page B-1)

Championnats sportifs maskoutains
(page B-1)

Pietracupa ira à Los Angeles
(page B-1)

À lire

L'eau : denrée très rare

L'été et les chauds rayons du soleil font plaisir à tout le monde ou presque. L'utilisation de l'eau potable étant limitée, il faut porter attention à ne pas la gaspiller.(page A-3)

Autre don du fédéral

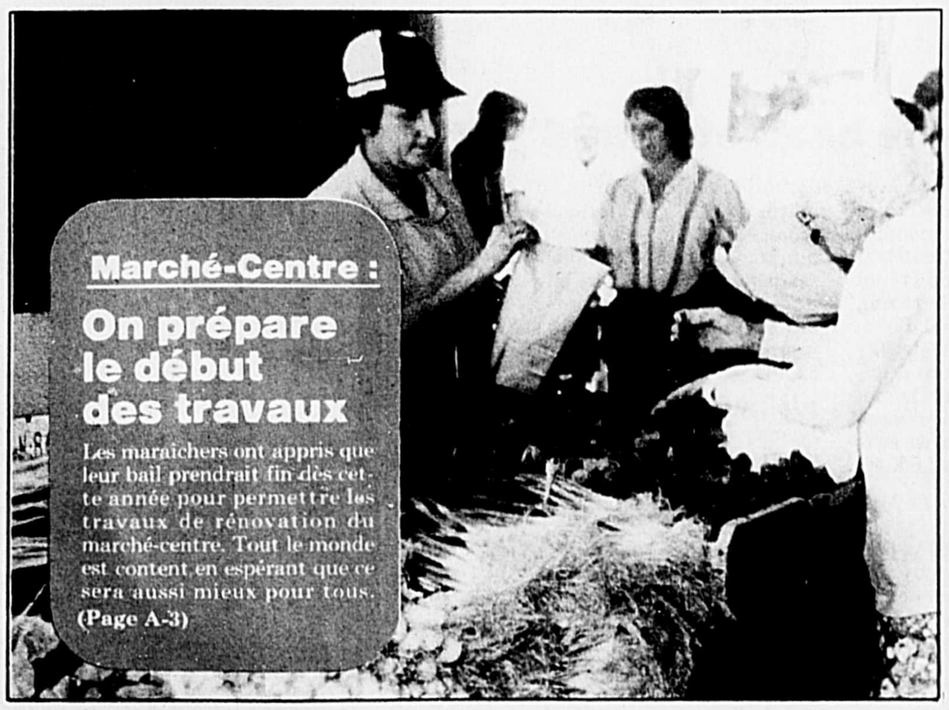
Un autre montant de 150 000 $ permettra de compléter les travaux de rénovation de la rue des Cascades jusqu'à Vaudreuil. Une annonce reçue avant le déclenchement des élections. (page A-3)

Contrats de plusieurs millions $

Au cours des derniers jours, des contrats totalisant pas moins de 4,4 millions $ ont été accordés dans le cadre du programme d'assainissement des eaux de la Yamaska. (Page A-2)

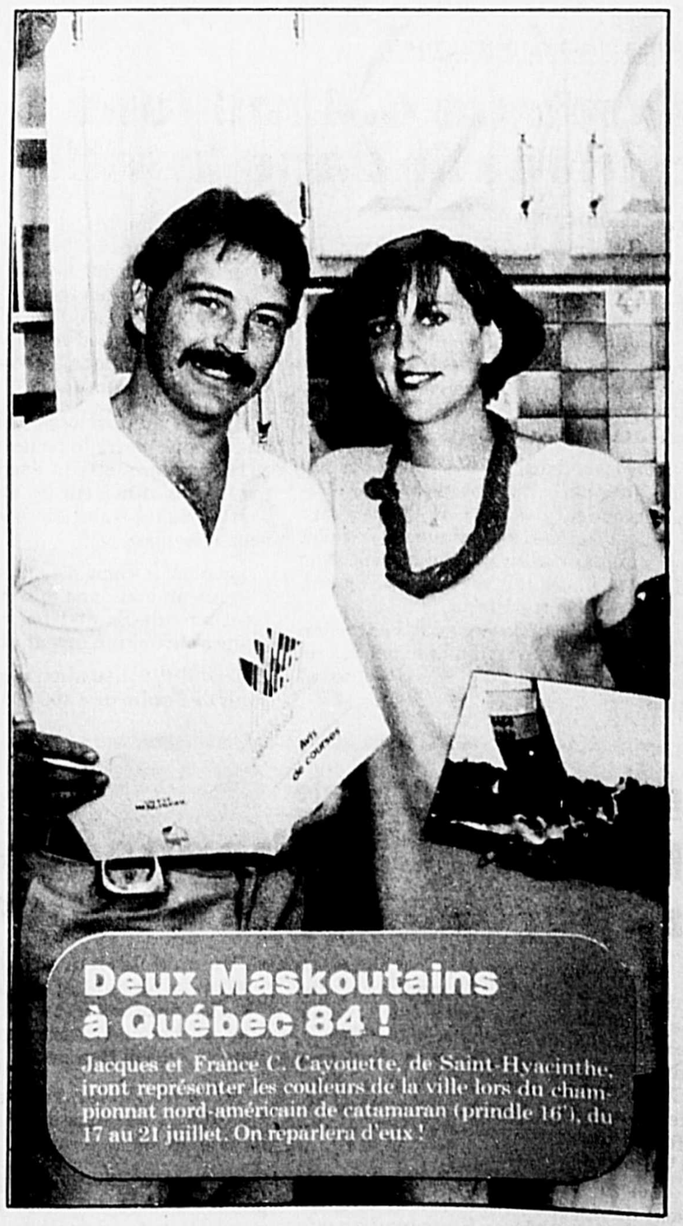
Sommaire

Annonces classées ..... D-2 à D-7
Service des loisirs C-8
Recettes C-2
Spectacles ..... B-6 — B-7
Sports ..... B-1 à B-4
Télévision B-8
Avis de décès D-8
Quelques pages C-6
Des livres en tête B-8



Marché-Centre :
On prépare le début des travaux

Les maraîchers ont appris que leur bail prendrait fin dès cette année pour permettre les travaux de rénovation du marché-centre. Tout le monde est content en espérant que ce sera aussi mieux pour tous. (Page A-3)



Deux Maskoutains à Québec 84 !

Jacques et France C. Cayouette, de Saint-Hyacinthe, iront représenter les couleurs de la ville lors du championnat nord-américain de catamaran (prindle 16'), du 17 au 21 juillet. On reparlera d'eux !

Sur deux stationnements''

Quelque 70 nouveaux parcomètres ''envahiront'' sous peu les espaces

par Vianney Théberge

Les usagers du stationnement "Plaza maskoutaine", situé à l'angle des rues Saint-Antoine et Sainte-Anne, et du stationnement "Centre-Ville", à l'angle des rues Saint-Antoine et Duclos, verront apparaître sous peu de nouveaux parcomètres à l'endroit où ils ont pris l'habitude de garer leur véhicule.

En plus de plusieurs réaménagements, quelque soixante-et-dix nouvelles "têtes" viendront se tailler une place dans l'un et l'autre stationnements.

"Plaza maskoutaine"

Au "Plaza maskoutaine", près du magasin Brabant, les treize premières places, de chacune des neuf rangées, à partir de la rue Saint-Antoine, en direction de la rivière seront garnies d'une "tête" ce qui représente exactement 113 parcomètres.

Pour ceux qui auront fait le calcul (13 x 9 : 117), il faut tenir compte des quatre espaces gratuits réservés aux véhicules qui accommodent les personnes handicapées.

Dans l'ensemble, ce terrain verra son nombre de parcomètres passer de 74 à 113; il faut souligner qu'on enlèvera le péage après la treisième place le long de la rue Sainte-Anne.

"Centre-Ville"

Le stationnement "Centre-Ville", à l'arrière de l'ancien Steinberg, connaîtra un réaménagement similaire.

Les dix premières places des quatre rangées seront garnies d'un parcomètre

On supprimera ceux qui dépassent la "dizaine", pour les installer ailleurs.

De 31, le nombre passera ainsi à 62.

Le retour de septembre devrait voir le début de ces transformations.

La décision a été prise, mardi dernier, à la séance régulière du conseil municipal de Saint-Hyacinthe.

Sous la présidence de M. Clément Rhéaume, premier magistrat de la ville, le conseil qui formait le quorum de justesse, n'a pas débattu longuement le sujet.

Bien plus, les conseillers présents qui étaient Mme Huguette Corbeil, MM. Robert Théroux, Claude Marchesseault, Jean-Louis Morin, Pierre Solis et Bernard Avard, ont adopté à l'unanimité, et sans discussion, la résolution.

Il faut dire que la chaleur montante du jour, la musique ambiante en provenance du parc Dessaulles, contribuaient à donner un air de "vacances" à la rencontre, et ne prêtaient nullement à la polémique.

D'ailleurs, une heure environ a suffi pour régler les 49 points inscrits à l'ordre du jour, et la dizaine d'autres ajoutés en début de la réunion.

Il est vrai qu'une heure avant le début de la séance publique, M. le maire et MM. les conseillers s'étaient réunis pour étudier l'ordre du jour et recevoir les documents.

Ce qui a contribué sans doute à faciliter la "célérité" dans la prise de décisions, et d'enregistrer une certaine "accélération" dans les procédures.



De la visite dans les stationnements

Il ne s'agit pas de visite inusitée, aux terrains de stationnement "Plaza maskoutaine", et "Centre-Ville", même en cette période de l'année où les déplacements sont fréquents; c'est même du connu pour les habitués de ces endroits, puisque déjà une partie des espaces de stationnement le long de ces deux terrains ont déjà un parcomètre à leur tête. Ils ne seront plus seuls !

À la réunion du 3 juillet

De chose et d'autres au conseil municipal

par Vianney Théberge

À la séance régulière du conseil municipal de Saint-Hyacinthe, tenue le mardi 3 juillet, différents points ont été déposés et acceptés à l'unanimité.

Les principaux sujets sont :

Maire suppléant

M. Pierre Solis, maire suppléant sortant de charge, a laissé son siège "temporaire" au profit de M. Claude Lussier, absent lors de cette séance.

En dépit du fait que des élections municipales doivent avoir lieu le dimanche 4 novembre, le terme de M. Lussier se terminera le 19 novembre, date vraisemblable de la tenue de la nouvelle formation du conseil municipal.

Son mandat débutera le mardi 17 juillet.

Contrat de stades

M. Paul Lemieux a été reporté au poste d'administrateur des trois stades municipaux.

Il bénéficie en outre d'un montant de 3 000 $ pour ses frais de représentation.

En outre, les conseillers ont accepté de porter de quatre à cinq ans le terme du présent engagement.

Musée agro-alimentaire

À la demande de la Corporation de promotion industrielle de la région de Saint-Hyacinthe, qui répondait à une suggestion de la Société d'Histoire de Saint-Hyacinthe, la ville a accepté de demander à Pluram Inc. d'incorporer un musée agro-alimentaire dans son plan d'aménagement du campus agro-alimentaire.

Ce nouvel appui moral permettra sans doute d'aboutir enfin à la réalisation de ce projet que caressent depuis plusieurs années les organismes et les personnes intéressés à la consécration complète de Saint-Hyacinthe comme capitale de l'agro-alimentaire.

Un Marché "culturel"

Le Marché-Centre serait reconnu sous peu comme lieu de la culture, de "l'interprétation des arts culturels", et à ce titre présentera sa "programmation culturelle" en vue d'être éligible à une subvention.

Le conseil acheminera sous peu une demande de subvention au ministère des Affaires culturelles du Québec pour aider au développement de cette nouvelle vocation de l'étage supérieur du Marché.

La Cascade à finir !

La rue des Cascades, artère principale du Centre-Ville pourra connaître d'ici à un an ou plus, la fin de tous ses travaux de réfection. La dernière étape, de la rue Brodeur à la rue Vaudreuil, seul "bout de chemin" qui n'a pas encore été visité par les architectes et les ingénieurs, est maintenant entreprise.

Le conseil a accepté de confier aux mêmes "spécialistes" le soin de mettre sur papier plans et devis en vue d'obtenir les approbations et les montants nécessaires pour sa réalisation.

Et là enfin on pourra dire que "la cascade" est terminée !

Tunnel Sainte-Anne

Le passage du tunnel de la rue Sainte-Anne sera bientôt méconnaissable. Il a été en effet décidé de refaire le pavage de la rue, ainsi que les trottoirs, entre la rue Morison et Sicotte sur cette rue.

Il y a eu du même coup approbation des plans et devis, et autorisation au directeur général de procéder à l'appel d'offres.

École Christ-Roi

Suite à la mise en disponibilité de l'école Christ-Roi, par la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, plusieurs demandes sont parvenues aux autorités concernées.

Le conseil municipal a retenu le projet de la Maison des jeunes qui y verrait là ses locaux, et prête à la Joujouthèque quelques espaces, en location, le temps de refaire une beauté à ses locaux situés au Marché-Centre.

Constable Provencher

Après dix-huit ans de loyaux services, le constable Gérard Provencher prendra sa retraite.

Les Maskoutains et principalement les résidants du secteur de La Providence se souviendront que pendant dix ans M. Provencher y a occupé le poste de directeur du Service de la Police... jusqu'à la fusion.

Après 33 ans !

M. Aimé Leblanc, à l'emploi de la Ville de Saint-Hyacinthe, a signifié son intention de prendre la retraite, après trente-trois ans comme manoeuvre dans la section du Transport routier.

Le conseil a pris connaissance de sa démission.

Jean Garon présent

Parti nationaliste : la convention le 10

Le Parti nationaliste de la circonscription électorale de Saint-Hyacinthe-Bagot, tiendra sa convention en vue de se choisir un candidat en vue des prochaines élections fédérales, ce soir, mardi 10 juillet, à compter de 19 h 30, à l'Auberge des Seigneurs, de Saint-Hyacinthe.

M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, sera vraisemblablement présent à l'événement.

Le conférencier invité sera nul autre que M. Denis Monière, président intérimaire du Parti nationaliste québécois.

Jusqu'à date, seul M. Bertrand Desrosiers a posé sa candidature pour la circonscription.

Le public est invité à prendre part à ce moment historique. L'entrée est libre !

Assainissement et rues

Quelque 4,4 millions $ à investir dans la ville

par Vianney Théberge

D'importants travaux seront en cours dans la ville de Saint-Hyacinthe, et qui totaliseront une importante somme qui dépassera les 4 400 000 $.

La phase III, pour sa part, de l'assainissement de la rivière Yamaska, à elle seule, comprend des travaux de l'ordre de 2 700 000 $ montant réparti en deux sections : 1 300 000 $ et 1 400 000 $.

C'est vendredi dernier que les représentants de la Société québécoise d'assainissement des eaux du Québec sont venus à Saint-Hyacinthe pour dévoiler les soumissions en vue de la réalisation de cette phase III, sur la rue Girouard, au bout de la rue Pratte.

La Société déposera pour la prochaine réunion du conseil municipal, ses recommandations pour fins d'approbation.

Par ailleurs, les conseillers municipaux ont adopté à leur dernière réunion, un règlement autorisant l'exécution de travaux d'ouverture de rues, de construction d'égout pluvial, d'égout sanitaire, d'aqueduc et d'éclairage, principalement dans le secteur de Douville, pour un montant de 1 746 000 $.

Il s'agit du développement de l'avenue Dieppe, entre le boulevard Laurier et la rue Marquette (à l'arrière des Pères Dominicains), sur les avenues Théroux et Saint-Jean (une boucle sur l'avenue Dieppe).

De plus, il s'agit d'égout sanitaire et d'égout pluvial dans le secteur de Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe grevée d'une servitude en faveur de la ville.

Ce qui totalise ainsi des travaux à venir de l'ordre de 4 400 000 $.

Exécutif de la Régionale

M. Hon. Charbonneau est reporté à la présidence

Réunis en séance extraordinaire, le mercredi 4 juillet, les commissaires de la régionale de l'Yamaska ont formé la composition de leur nouvel exécutif, en reportant à la présidence M. Honorius Charbonneau, de Saint-Hilaire (L'Argile bleue), et à la vice-présidence M. Raoul Bergeron, de Saint-Hyacinthe (Val-Monts).

Les autres membres de l'exécutif sont de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, Mmes Francine Laporte et Solange L'Heureux; de l'Argile bleue, en plus de M. Charbonneau, Mme Aline Moreau et M. André McNichol; et de Val-Monts, outre M. Bergeron, M. Réjean Bernier.

M. Jean Olivier, représentant du Comité de parents du territoire, se joint au groupe.

Par la suite, les "élus du peuple" ont procédé à l'acceptation du projet de rémunération des commisaires.

MÉTÉO

La météo à CKBS

Du lundi au vendredi, en direct de la Station de météo de Saint-Hyacinthe, avec Michel Morissette.

Le matin : 6 h 20, 7 h 20, 8 h 20

Le midi : 12 h 10

Fin de journée : 16 h 20 et 17 h 10.



Juin : un mois beau et chaud

Le mois de juin est, pour beaucoup, le début des vacances et des beaux jours, Cette année, nombre d'entre eux ont été particulièrement gâtés, puisque juin a été un mois ensoleillé et aussi très chaud. En effet, le nombre normal d'heures d'ensoleillement est de 222 heures, alors que nous avons profité de 214 heures en 1984. De même, la plus longue journée d'ensoleillement a été de 12 heures, et le nombre de jours sans soleil n'a été que de trois.

Température

Une température légèrement plus élevée que la normale, en moyenne 19,2°C, comparativement à la normale qui est 18,2°C, a permis aux plus chanceux de profiter du retour des beaux jours. À ce sujet, deux nouveaux records ont été battus en 1984 : le plus haut maximum, soit 32,2°C, et le plus bas minimum, soit 20,7°C. La plus basse température enregistrée, en pleine nuit, a été de seulement 5,7°C, alors que la plus haute l'a été en journée et a constituée le record : 32,2°C.

Précipitations

Le mois de juin n'a pas été un mois de grandes pluies. En effet, la normale du mois est de 92 mm, alors que cette année on a enregistré seulement 89 mm. Seulement 10 jours ont eu des précipitations mesurables et le maximum de précipitations en 24 heures a été mesuré le 18 juin, alors qu'il tombait 52,6 mm de pluie. Aucun record de ce côté.

RUMEURS DE MA VILLE

Les abonnés du câble qui peuvent capter le poste communautaire, n'auraient plus à attendre longtemps pour pouvoir visionner les débats à l'Hôtel de ville de Saint-Hyacinthe. Le nouvel appareil, qui faisait la manchette il y a peu de temps, serait très prochainement installé, au grand soulagement des conseillers municipaux qui ont sans doute hâte de voir leur binette revue et corrigée par cette lentille moderne... à l'approche d'une élection, rien n'est négatif pour l'image !

* * *

C'est du moins ce qu'il faut en croire, après l'intervention d'un membre de cette auguste assemblée qui se demandait si un tel appareil existait encore. La réponse devait venir sans tarder du conseiller reponsable des travaux d'aménagement qui a relancé la balle dans le camp des ouvriers de la Ville qui "tardent" à finaliser l'aménagement d'un local à l'arrière de la salle du Conseil.

* * *

À quand la fin des travaux ? Personne n'a osé poser la question. Il est vrai qu'un rythme de vacances commençait à régner à la séance municipale et que le temps n'était pas tout à fait aux débats sans fins, sur des sujets sans fonds. Les élections (municipales, il va de soi) sont encore loin et d'autres occasions sont à venir pour accrocher des plumes à son chapeau. Il s'agit d'attendre que les événements surviennent ou même les provoquer s'il le faut !

* * *

Par ailleurs, un conseiller municipal s'est permis de signaler la présence d'un représentant de l'ordre qui, semble-t-il, ne siégait plus parmi le peuple, mais avait choisi de rester en fonction, debout à l'arrière de la salle. L'absence d'éléments troubles au Conseil (se peut-il qu'il y en ait déjà eu ?) en cette période de vacances, a donc simplifié d'autant la tâche de ce policier.

Parlant d'élection, il faut s'attendre vraiment à ce que tout soit subordonné, au cours des prochaines semaines, à cette campagne nationale que se livreront les nouveaux chefs des deux partis majeurs. Depuis quelques jours déjà, il n'y a de place que pour eux dans les grands médias. Plusieurs se disent cependant que cet été pouvait se dérouler sans que le grand cirque ne reprenne la route. D'autant plus que les militants libéraux sont à peine remis d'une longue campagne pour remplacer M. Trudeau. Et cela n'a pas que des avantages lorsque la fatigue se fait sentir.

* * *

Chose certaine, dans la circonscription de Saint-Hyacinthe-Bagot, l'influence des chefs pourrait ne pas jouer un grand rôle. Peut-être parce qu'ils se ressemblent trop sous certains aspects mais surtout parce qu'il n'est pas tout à fait assuré qu'on a passé l'éponge partout au sujet du rôle joué par M. Mulroney lors de l'élection au leadership de M. Clark. C'est son ralliement aux forces de Clark qui avait consacré la défaite du député de Saint-Hyacinthe, M. Claude Wagner. Et on recherche activement un candidat qu'on assure devoir être de taille pour faire une belle lutte au député qui termine son mandat. On a parlé de Donalda, mais cette passade appartiendrait au passé. Maintenant, il est plus question de l'ancien député UN, M. Cordeau. Mais attendons...

* * *

En terminant, une note encore sur les pelouses et les fleurs de la ville. Partout où les choses sont bien entretenues, c'est merveilleux. Mais là où tout laisse à désirer, c'est pitoyable. Et s'il faut bien des fleurs pour bien décorer, il suffit d'un peu d'espace négligé pour détruire l'ensemble. C'est l'impression qui se dégage à l'angle des rues Morisson et Sainte-Anne alors que la pelouse n'est jamais faite, aussi bien sur la propriété privée que sur la bande de verdure. Un petit effort serait apprécié car c'est un des coins achalandés de la ville.

PROVINCIAL

Date du tirage :
6 juillet 1984

5382893	500 000$
382893	50 000$
82893	1 000$
2893	100$
893	25$
93	10$

MINI-LOTO

437505	50 000$
37505	5 000$
7505	250$
505	50$
05	5$

LOTTO 6/49

Date du tirage :
7 juillet 1984

6-11-20-23-25-35
Le complémentaire : 37

LOTO-PERFECTA 6/36

12-13-20-23-27-29
Le complémentaire : 6

MISE-TÔT

6-19-24-35

INTER LOTO

6 juillet 1984

Le détenteur du billet portant le numéro 639578 gagne 250 000$. Ceux dont les billets se terminent par les cinq derniers chiffres, 2 500$; ceux par les quatre derniers, 250$; ceux par les trois derniers, 50$ et des deux derniers, 10$.

Les numéros non décomposables pour les lots de 25 000$:
182339 - 448009
660381

Numéros mobiles gagnants :
70335 (2 500$);
1771 (250$);
818 (50$).

EXAMEN DE LA VUE
Lentilles de contact:
double foyer • permanentes et autres
Lunettes
* Dr Luc Tétreault, optométriste
Dr Robert Théroux, optométriste
* Dr Marielle Tousignant, optométriste
Dr Carol Marois, optométriste
Dr Françoise Marsigny, optométriste

CENTRE-VILLE *
1525, rue Saint-Antoine
Saint-Hyacinthe, Québec
J2S 3L2
773-5555

BOURG-JOLI
2960 boul. Laframboise
Saint-Hyacinthe, Québec
J2S 4Z2
774-1818

SAINT-PIE
75 rue Saint-François
Saint-Pie, Québec
J0H 1W0
772-2401

Clinique optométrique de Saint-Hyacinthe

le courrier DE SAINT-HYACINTHE

Dr Marc Cusson
OPTOMÉTRISTE
Examen de la vue
Verres de contact
Rééducation visuelle
1530, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe
Tél.: 773-8118

Le 4 septembre :

John Turner fixe la date des élections

par PB

Les dés sont jetés alors que le premier ministre désigné John Turner a annoncé officiellement que les élections générales au Canada auraient lieu le mardi 4 septembre, lendemain de la Fête du travail.

Depuis avant même le congrès libéral à la chefferie, les observateurs faisaient mention d'élections avant la reprise d'automne. Certains parlaient du lundi 27 août. Ils auront erré très légèrement si on se fie à la décision du gouvernement qui a fixé le scrutin à huit jours plus tard. Les occupations très nombreuses du premier ministre désigné avaient très probablement empêché celui-ci de compléter ses dossiers à temps pour déclencher un scrutin le 27 août. Mais il s'est empressé de le faire pour la date la plus proche.

Dès la dissolution des Chambres, les députés ont pris la direction de leur comté respectif en vue d'entreprendre une nouvelle ronde politique, pour être réélus cette fois.

Si du côté libéral, les préparatifs vont bon train et les candidats assez bien connus, l'exercice pour le congrès aura été très précieux pour évaluer l'ardeur des troupes. Du côté conservateur, on a hâte d'en découdre depuis belle lurette. Mais il reste à voir le genre d'organisation qui pourra être mise sur pied dans les délais impartis avant le scrutin.

Dans la circonscription de Saint-Hyacinthe-Bagot, qui conservera ses limites territoriales inchangées, le député en fin de mandat Marcel Ostiguy affrontera un adversaire conservateur dont le nom n'est pas connu à l'heure présente. Certaines rumeurs voulaient que le PC fasse appel à une "artiste", mais ce moment serait passé et on lorgnerait plus sérieusement du côté des candidats "conservateurs", dans les deux sens du terme : appartenant au parti et à son orthodoxie.

C'est un long été qui s'amorce et de cette lutte estivale sortira un nouveau gouvernement ou à tout le moins un nouveau premier ministre qui aura suivi la voie démocratique du scrutin pour occuper sa fonction. Cette passation des pouvoirs entre MM. Trudeau et Turner en a chicoté plusieurs, même si elle aura duré peu de temps.



Une action symbolique

L'officielle cérémonie de la première levée de terre de l'usine d'épuration de Saint-Hyacinthe s'est déroulée le vendredi 6 juillet en présence d'un nombre limité de personnes. Il s'agit d'une étape importante dans l'Opération épuration puisque tous les travaux réalisés à ce jour resteront sans effet tant et aussi longtemps que cette usine ne sera pas complétée pour traiter les eaux usées. Sur la photo, dans l'ordre, Claude Comtois, expert-conseil; Simon Cayouette, architecte; Jean-Louis Morin, conseiller municipal, le maire Rhéaume, Claude Marchesseault, conseiller, Gilles Desrochers, de la Société québécoise d'assainissement des eaux et Claude Monlteau, ingénieur.

Conserveries Canadiennes :

Un projet domiciliaire qui touchera les 5 millions $!

par PB

Après les immeubles désertés de la Penman's, au centre-ville de Saint-Hyacinthe, ce sera au tour des bâtisses des Conserveries Canadiennes, dans le Bourg-Joli, à tomber sous le pic des démolisseurs. Et tout cela, pour faire place à un ensemble de maisons regroupées sous une forme originale. Les unités domiciliaires, au nombre pouvant varier entre 100 et 125, représentent un investissement de l'ordre de 5 millions $, répartis sur quelques années.

La nouvelle a été annoncée par M. Noël Lussier, de Constructions Noël-Lussier, qui a précisé que le terrain de 385 000 pieds carrés couvre une superficie délimitée par la voie ferrée, les rues Raymond, Duvernay et Sainte-Catherine. Une démolition quasi-complète devrait être entreprise sous peu, seule la cafétéria des employés, de construction plus récente, et une maison d'habitation située sur la rue Sainte-Catherine, échappant au pic des démolisseurs.

Les habitations offertes sous forme de condominiums nouveau genre feront appel à un concept inédit puisqu'il est question d'en faire l'objet d'un concours d'architecture à la grandeur du Québec.

L'entrepreneur maskoutain doit entrer en possession des terrains sous peu mais la démolition ne sera amorcée qu'en automne. En fait, la compagnie qui possédait ces installations mises en vente depuis un certain temps, a jusqu'au mois d'octobre pour défaire et enlever la bouilloire qui était installée sur place. Depuis plusieurs semaines déjà, la compagnie a entrepris de vider les locaux de toutes les pièces d'équipement qui s'y trouvaient encore.

Ce sera, selon M. Lussier, le plus important projet domiciliaire jamais mis en chantier à Saint-Hyacinthe. Et le concept mis de l'avant en fera aussi un projet unique.

Les travaux approchent

Avis de "terminaison de bail" aux maraîchers du Marché :

par Vianney Théberge

Le conseil municipal de Saint-Hyacinthe a accepté à l'unanimité, à son assemblée régulière du mardi 3 juillet, de faire parvenir un avis de terminaison de bail aux maraîchers d'édifice du Marché et locataires d'emplacements extérieurs de Place du Marché, en vue de permettre la réfection de tout l'édifice, début des travaux étant prévu pour le 10 septembre.

M. Rodier, président de l'Association des maraîchers du Centre, et Mme Coderre, la vice-présidente, sont conscients du dérangement que cela procurera aux usagers et utilisateurs du Marché-Centre.

Par contre, il ne semble pas que la fin de terminaison de bail ne puisse compromettre la saison entière des maraîchers qui prend fin le premier novembre de chaque année.

"Nous avons eu des pourparlers très amicaux avec les représentants de la ville, et nous nous sommes entendus pour nous relocaliser temporairement plus près des rues afin de laisser l'espace nécessaire aux ouvriers spécialisés dans la restauration," de préciser M. Rodier.

Cette bonne entente, il l'attribue d'ailleurs à la formation à laquelle il a oeuvré l'an dernier pour la mettre sur pied; ce qui a permis aux deux parties depuis ce temps de se parler et de se comprendre.

"Il reste encore beaucoup à faire pour redonner au Marché toute la dimension vraiment agricole qui lui revient, d'ajouter M. Rodier. Pourquoi, par exemple, ne s'arrange-t-on pas pour permettre, comme cela se fait ailleurs, une utilisation "extérieure" à l'année longue ? Pourquoi retrouve-t-on le tiers des espaces inutilisés aujourd'hui (samedi 7 juillet) ?"

Même si pour sa part, M. Rodier est conscient qu'il y a jusqu'à ce moment du bon travail d'accompli, il reste que la réponse à certaine question réside dans le prix de location.

Il ne croit pas cependant que les autorités de la ville profitent de la nouvelle signature de bail pour rehausser le prix.

"C'est surtout pour mieux répartir les nouveaux espaces, nous ont-ils dit, lors des rencontres."

Ainsi, même si les Maskoutains, maraîchers et utilisateurs du Marché connaissent une fin de saison quelque peu mouvementée, qu'ils se consolent en passant qu'avec le retour du printemps, tout sera revenu dans l'ordre et... un bel ordre !

Avis aux Maskoutains :

Le règlement sur l'eau : user mais sans abuser !

Il est bon d'arroser son parterre, son potager, son jardin, surtout en temps "sec", mais le tout doit être fait en conformité avec le règlement 546 de la municipalité de Saint-Hyacinthe, qui légifère sur l'usage de l'eau à l'intérieur de la ville.

Les quelques ondées tombées dernièrement dans la région, n'ont pas occasionné de baisse dans le débit d'eau utilisée; ce qui porte à croire que les usagers n'ont pas cessé d'arroser durant ces périodes.

Il serait bon de se rappeler le vieil adage : "user mais ne pas abuser", même si c'est de l'eau.

Afin d'éviter tout malentendu, revoyons les principaux points dudit règlement :

- arrosage et utilisation de l'eau à l'extérieur : entre 19 h et 22 h (jours pairs de calendrier pour les immeubles portant un numéro civique pair – jours impairs de calendrier pour les immeubles portant un nméro civique impair);
- il est permis en tout temps d'arroser au moyen d'un contenant non relié au réseau (genre d'arrosoir);
- remplissage des piscines : jours ci-haut déterminés, mais entre minuit et sept heures;
- nouvelles plantations : un permis du Service du Génie et de l'Urbanisme, au coût de dix dollars, et pour une durée de quinze jours consécutifs, est requis (le permis est renouvelable sans frais, mais il doit être affiché bien en vue sur la propriété);
- lavage d'automobile : aux jours ci-haut mentionnés, plus le samedi et le dimanche, à toute heure de ces deux jours.

Le règlement prévoit une amende minimum de vingt-cinq dollars et d'un maximum de 300 $.

Bonnes vacances !

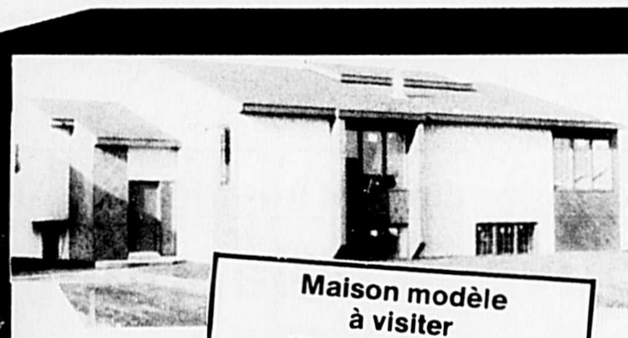


M. Georges Boulé honoré

Il y a quelque temps, le Cégep de Saint-Hyacinthe soulignait la retraite de M. Georges Boulé, professeur au département des textiles du Cégep. M. Boulé est né à Lowell au Masachussetts. Il y a fait ses études et a d'ailleurs obtenu une maîtrise en chimie des textiles en 1947. La même année, il est engagé à titre de chef de département de teinture et d'apprêts à l'École technique de Saint-Hyacinthe, devenue depuis peu une institution provinciale. En 1969, il est transféré au Cégep de Saint-Hyacinthe où il poursuit son enseignement au département des textiles de façon ininterrompue jusqu'au moment de sa retraite, à la fin de l'année scolaire 1982-1983. M. Boulé (à droite) est ici en compagnie du directeur des services pédagogiques du Cégep, M. Ray-Marc Dumoulin.

DERNIÈRE CHANCE
achetez avant le 15 juillet 84
pour bénéficier des subventions municipale et provinciale avec un taux garanti de 9½% pour 3 ans

Les Constructions ROBIN Inc.
2200, rue Carillon, Saint-Hyacinthe
Pour informations, tél. : 773-8358


Maison modèle à visiter sur rendez-vous
Projet d'habitation
PLACE LÉON-PRATTE
42 semi-détachés d'architecture moderne
344$ par mois
capital et intérêts inclus avec un comptant de 8 400$
Pour un prix modique, vous pourriez être situé près de tous les services

Faites vous construire selon nos plans ou selon le vôtre avec l'aide de notre dessinateur

Résidence unifamiliale
à partir de 396$ par mois,
capital et intérêts inclus avec un comptant de 9,000$
Le projet Bouchard,
le quartier domiciliaire par excellence à Saint-Hyacinthe

POUR LA PLACEMENT
De vos prochaines échéances et présentes disponibilités
NOUS POUVONS VOUS OFFRIR
OBLIGATIONS DIVERSES
INTÉRÊT SEMI-ANNUEL
13¾%
terme d'échéance cinq ans
12½% à 13¾%
SELON TERME D'ÉCHÉANCE DE 1 À 5 ANS
(Institutions Membres de la Société d'Assurance-dépôt du Canada et inscrites à la Régie de l'Assurance Dépôt du Québec)
Nous vous invitons à nous rendre visite. Nous pourrons alors vous fournir tous les renseignements désirés et aussi lors d'un appel interurbain à nos frais.
ÉGALEMENT
Commandes de Bourses éxécutées sur tous les marchés
À VOTRE SERVICE DEPUIS 1931
RENÉ DESJARDINS HÉLÈNE VIENS
1600 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe 774-5316-17
Représentants de
GEOFFRION, LECLERC INC.,
Membres de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs et des Bourses de Montréal, Toronto et Vancouver.

éditorial

Le vrai début

Le premier ministre désigné John Turner est allé dire à sa majesté Élisabeth de retarder sa visite au Canada car il y aurait campagne électorale. Non pas qu'une période comme celle-là puisse être marquée de manifestations inconsidérées. Mais tout simplement parce qu'on aura autre chose à faire qu'à se plier au protocole britannique. L'annonce des élections pour septembre mettra en marche les machines électorales car c'est le vrai début de la bataille qui s'amorce.

Jusqu'à maintenant, les chefs de deux partis majeurs au Canada ont fait du gymnase et se sont livrés à différents exercices sans vraiment que leurs paroles et leurs actes aient de portée irréversible. Ce n'est plus le cas maintenant et cette lutte entre deux jeunes dauphins, même si l'un deux a été premier ministre désigné durant quelques jours, devra être suivie pas à pas.

Si l'on se contente d'évoquer les deux partis majeurs, ce n'est pas parce que le NPD n'a pas sa valeur. Mais au Québec, il demeure une formation marginale qui ne colle pas à la réalité québécoise.

En ce qui a trait au Parti nationaliste, il convient de lui appliquer la maxime du "voir et attendre". À sa première expérience sur la scène fédérale, il doit faire ses preuves et montrer qu'il a un programme bien articulé et défendable.

Cela nous ramène donc aux deux chefs nouvellement élus à la tête de leur parti respectif. C'est autour d'eux que s'orchestrera toute la campagne.

Et c'est tant mieux car ce sont ces deux candidats qui doivent démontrer qu'ils peuvent offrir à la population canadienne et québécoise quelque chose de neuf et porteur d'avenir.

Il y a quelques semaines, il était fait mention dans cette même page que les deux chefs se ressemblaient beaucoup. Ce sera le temps de faire le partage qui s'impose.

L'entourage politique des deux hommes reste trouble car si le libéral veut effectuer une percée dans l'Ouest, il lui faut manoeuvrer avec suffisamment de délicatesse et de diplomatie pour ne pas perdre du même coup son soutien québécois notamment. Du côté conservateur, c'est un peu le contraire qui se passe. C'est surtout au Québec qu'on espère réaliser des gains en conservant les solides appuis dans l'Ouest.

Pas surprenant donc que M. Mulroney puisse se présenter au Québec et M. Turner dans l'Ouest ! Chacun essaie de faire entrer sa stratégie dans un moule attirant.

Mais au-delà des apparences et des déclarations de circonstance, il faudra examiner de plus près les positions de chaque chef sur des points précis et sur les perspectives politiques que chacun entend proposer.

Ce sera le coeur de l'actualité estivale. Ce n'est peut-être pas la bonne saison pour les grands rassemblements. Mais de toute façon, ils ne sont guère plus à la mode et c'est le porte à porte qui a pris la place.

Et aussi, en été, bien des problèmes sont oubliés qui reviendront en force avec la grisaille de l'automne.

Mais là comme ailleurs, c'est le gouvernement qui seul a choisi le jour du scrutin en espérant que tous ces éléments lui seraient favorables !

Pierre Bornais

COMMENTAIRES

À l'ère de l'électronique...

Voulait-on faire un don à une institution scolaire, comme l'école de son quartier ou de son village, que l'on pensait, il n'y a pas tellement longtemps, à une collection de livres.

C'était tout naturel et de bon ton ! Il n'y avait rien de répréhensible, mais tout au contraire fort louangable !

Mais les temps ont changé et les mécènes et joyeux donateurs suivent la mode et modifient la forme de leur présent.

L'informatique a emboîté le pas et pris le chemin de l'éducation; aussi la meilleure "surprise" à faire aujourd'hui, c'est maintenant le don d'un micro-ordinateur.

Le cas de la Commission scolaire Val-Monts en est un exemple flagrant et éloquent en soi !

Certains esprits critiques, voire "chialeux" pour ne pas dire jaloux, trouveront à redire du fait que les appareils donnés ne correspondent pas à la marque choisie et recommandée par le ministère de l'Éducation du Québec.

Qu'à cela ne tienne ! Ils pourront toujours servir à d'autres fins, comme l'administration, lorsqu'arrivera le temps de l'unification du système informatique.

Bien sûr, il y a des gestes gratuits qui sont posés trop rapidement par certains organismes ou individus, comme donner dans un élan de générosité un appareil tout à fait hétéroclite, étranger aux autres, qui ne peut se "raccorder" à tout système. Ce ne sont que des cas isolés, qui pourront se solutionner ou se perdre dans le temps.

Mais celui de Val-Monts, tout comme de nombreuses Commissions scolaires s'inscrit directement dans cette foulée où l'heure est à l'apprentissage de l'électronique en tant que nouvel outil de pédagogie et de gestion.

Les enseignants peuvent sans doute éprouver certaines difficultés ou réticences à s'adapter à ce nouvel instrument; mais nos jeunes ne peuvent surtout pas y échapper ou s'en détacher au point de l'ignorer.

Un indice de l'importance de son utilisation se retrouve dans le choix que la compagnie Apple Canada a fait dans l'attribution de ses dons.

Les projets retenus touchent les enfants en difficulté d'apprentissage tant sur le plan physique que mental, le développement de logiciel relatif à des études psychologiques, l'utilisation informatique du matériel géographique produit grâce à un satellite, l'exécution de dessin technique, l'emploi de synthétiseur de voix pour les aveugles, et enfin (celui de Val-Monts), la communication entre enfants de milieux urbains et de milieux ruraux.

Ces différents secteurs visés laissent entrevoir ses mille et un usages et ses vastes champs d'exploitation.

Quel rôle doit alors tenir l'école dans ce domaine ?

Au-delà d'une initiation, sans doute nécessaire, à la nouvelle technologie, il importe d'en percevoir les impacts; car, former les jeunes, c'est faire en sorte qu'ils puissent à la fois s'adapter à la société et agir sur elle.

On ne peut se permettre d'être indifférent à ce nouvel univers que les plus nantis ont déjà commencé à explorer.

L'apprentissage peut être dur pour certains, mais il vaut la peine de s'y mettre. L'avenir de toute une génération en dépend. Et se doter d'outils pour réaliser un tel objectif, comme vient de le faire Val-Monts, est tout à l'honneur de dirigeants conscients de leur rôle ! De tels gestes méritent d'être répétés !

Vianney Théberge



lettres OUVERTES

Une grande irrégularité

Je ne sais trop par quel bout commencer. Je devrais donc la commencer comme suit...

Quelle est donc cette décision **antidémocratique**, qui est de faire d'une personne (élue par des délégués partisans), un premier ministre intérimaire, non élu par un suffrage universel ?

Le nouveau chef du Parti libéral du Canada ne devrait pas être premier ministre sans avoir passé par le vote de tous les Canadiens.

Il n'y a donc pas dans cette intitution canadienne fédérale de règlement qui fait qu'un premier ministre démissionnaire soit remplacé (comme cela s'est produit lors du voyage de M. P.-E. Trudeau, p.m., pour la paix) par un vice-premier ministre (qui lui a été élu comme député) ?

Ceci est d'autant plus discriminatoire que M. Turner jouira d'une position lui permettant de connaître tous les détails et de pouvoir par la suite manipuler la prochaine élection fédérale en sa faveur...

Faveur qu'il n'a pas obtenue encore et jusqu'à preuve du contraire...

Pourtant, il se retrouvera à la tête du pays, ce qui est d'après moi, "anarchiste et inconcevable" !

Si cela se produit, comme cela a d'ailleurs été annoncé (à ma grande stupéfaction) avant les élections du chef du Parti libéral du Canada.

Ils auront à l'avenir tout loisir de faire élire une personne au suffrage et la remplacer par n'importe qui, en faisant simplement un congrès partisan !

À ces révélations, je ne puis m'empêcher de dire que cela est antidémocratique et surtout, tout simplement aberrant.

Personne parmi nos élus n'a élevé la voix contre cette pratique subversive de nommer simplement le nouveau chef du Parti libéral du Canada comme premier ministre, au vu et au su de tout le monde ! Et sans que personne n'ait vraiment voté pour qu'il nous administre (sauf les 1 800 délégués libéraux partisans, sur une population de 25 millions de personnes).

Pourquoi mon intervention tardive ? Elle n'a d'excuse que ma grande surprise d'abord et aussi mon étonnement par la suite de constater que personne ne semble appréhender la mystification de ce gouvernement qui se croie tout permis ou presque, à juste titre car personne n'intervient.

J'en demeure profondément étonné et complètement dérouté.

Démocratiquement vôtre,
Daniel Létourneau.
Ste-Rosalie

N.d.l.r.: Votre inquiétude devrait être calmée suite à l'annonce du scrutin général pour le mois de septembre... même si, au Canada, on n'élit pas ou pas encore le premier ministre au suffrage universel.

Notre dollar descend, les intérêts montent !

Notre pays est devenu presqu'ingouvernable !

Le libéral William Lyon McKenzie-King, chef de l'Opposition à Ottawa en 1934, disait au moment de la présentation du projet de loi créant la Banque du Canada, et je cite, qu'"un gouvernement qui ne contrôle ni sa monnaie ni son crédit (argent de chiffres), peu importe le gouvernement qui fait les lois, ce n'est pas lui qui gouverne", fin de la citation.

On a créé la Banque du Canada en 1934. D'abord organisme privé, on l'a nationalisée en 1938. Donc cela nous appartient !

Mais on ne lui fait créer qu'une infime partie de la masse monétaire, soit la monnaie, ce qui représente environ 10% du total et peut en fait équivaloir à environ 6,5%, compte tenu de certaines restrictions.

L'autre partie, soit environ 93,5% du total de la masse monétaire, est appelée "crédit" ou argent de crayon ou d'ordinateur, selon les expressions retenues. Et cette masse réelle est créée par les entreprises privées. Tout cela est rendu possible à cause de l'abondance des chèques en circulation et le marché des cartes de crédit... tout un ensemble qui ne correspond pas à une richesse réelle ou à de l'argent comptant.

Si la Banque du Canada émettait des crédits semblables au moins pour couvrir les besoins gouvernementaux, on assisterait à une transformation de ce marché. Le gouvernement fédéral qui a presque doublé sa dette au cours des deux dernières années arriverait à équilibrer son budget. Et il en serait de même au niveau provincial, pour le Québec par exemple qui lui aussi a connu un doublement de sa dette au cours des trois dernières années.

Qui dit mieux !

Laurent Bordeur,
Saint-Damase.

Impôts fonciers et supplément au revenu

Nouveau délai pour en profiter

La date limite pour présenter une demande de remboursement d'impôts fonciers ou une demande de supplément au revenu de travail est reportée au 31 décembre 1984.

Pour demander un remboursement d'impôts fonciers, on remplit une déclaration de revenus et l'annexe B qui l'accompagne : pour le supplément au revenu de travail, on obtient un formulaire dans n'importe quel bureau de Revenu-Québec, de l'Aide sociale ou de Communication-Québec.

Ce nouveau délai devrait permettre à des personnes éligibles qui ont dépassé la date limite fixée au 30 avril dernier, de bénéficier des avantages de ces programmes sociaux.

le courrier
DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853

Hebdomadaire imprimé et publié à Saint-Hyacinthe le mercredi matin de chaque semaine par **La Cie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe Ltée,** sise au 655 de la rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe, C.P. 340, J2S 5G4.

Atelier syndique

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec (c) 239971

Abonnement: Camelot: 50¢ la semaine - 25$ par année.
Poste: Au Canada 25$ par année
aux États-Unis 50$ par année

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0418

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

Président: Denis Chartier
Directeur et rédacteur en chef: Pierre Bornais

Journalistes: Vianney Théberge, Claude Beauregard, Marc Bouchard (secrétaire à la rédaction) J.-Marie Fontaine (sport) Louis Norris (sp. sports)

Collaborateurs: Juliette Lassonde (recettes) Gabriel Meunier (Acton Vale) Anita D. Paquette Saint-Césaire (469-2841) Rougemont - Marieville

Photographe: Raymond Bélanger
Directeur de la publicité: Réal Brodeur
Publicitaires: Paul Paradis, Norbert St-Martin, Gérard Leblanc
Graphiste: Guillaume Bédard
Directeur du tirage: Luc Sylvestre

N.D.L.R.:

Le Courrier publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs sur des sujets d'intérêt général, en accordant cependant une attention spéciale aux questions locales et régionales. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit aussi donner les informations relatives à son nom au complet, adresse et numéro de téléphone afin de faciliter toute communication si nécessaire. Le Courrier se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Faire parvenir toute correspondance à: Lettres ouvertes, C.P. 340, Saint-Hyacinthe, J2S 5G4.

Le mardi 3 juillet :

Le temps de régler "ses" comptes !

Le mardi 3 juillet a été une journée achalandée à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe, puisque c'était la date limite pour régler son compte de taxes municipales. Il en est ainsi deux fois par année lorsque se présentent les échéances. Au cours d'une seule journée en fin du mois de juin, la Ville a reçu pour un million de dollars en paiement dû. À chaque année, faut-il le préciser, la municipalité de Saint-Hyacinthe va chercher pour quelque 15 508 000 $ dans les goussets des contribuables. Les retardataires, ceux qui ne se présentent pas pour régler leur compte, représentent, quant à eux, un bas taux qui chevauche les sept et huit pour cent.





Étude sur le maskinongé, la truite arc-en-ciel et la brune

Le Service de l'aménagement et de l'exploitation de la Faune de la région administrative de Montréal du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, recherche des amateurs de pêche sportive, qui accepteraient de leurs fournir les résultats de leurs pêches, entre autres les pêcheurs de maskonongés et de truites arc-en-ciel et brunes capturés dans les eaux de la plaine de Montréal.

Cette cueillette de données est très importante pour les gestionnaires de la faune de la région en vue de futurs aménagements et ensemencements.

Un carnet personnel d'enregistrement des captures de maskinongés et de truites vous sera fourni. Lorsque les données auront été compilées, votre carnet vous sera retourné ainsi qu'un écusson de collaboration.

Tout pêcheur est invité à transmettre les données de captures de maskinongés, truites arc-en-ciel et brunes en signalant la longueur totale du poisson capturé, le poids si possible et la localisation du site de pêche même lorsque remis à l'eau.

La collaboration des pêcheurs sportifs est nécessaire en vue de l'amélioration du rendement de ce sport de choix qu'est la pêche sportive.

À Saint-Hyacinthe, on s'informe auprès du Club de Chasse et Pêche Maska à 774-9343 à M. Léon Marcheseault; à Montréal, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, (514) 374-5840, à M. Pierre Fournier.

Avec 150 000 $

Le fédéral complète sa contribution

par PB

Les travaux de rénovation du centre-ville pourront franchir une nouvelle étape alors que quelques jours seulement avant que le premier ministre désigné John Turner n'annonce la tenue d'un scrutin pour septembre (voir autre nouvelle), une autre tranche de 150 000 $ de subvention a été accordée.

C'est le ministre André Ouellet qui a communiqué la bonne nouvelle, qui permettra de compléter les travaux entre les rues Brodeur et Vaudreuil (là où ils ont été complétés déjà dans le cadre des travaux d'amélioration de quartier).

Cette annonce arrive quelques jours seulement après l'annonce de la signature d'un concordat entre les villes et le gouvernement provincial visant à éliminer toute possibilité d'intervention fédérale dans le domaine municipal. Même si certains pensent que le cas de Saint-Hyacinthe est typique, il n'en demeure pas moins que les autorités municipales de Saint-Hyacinthe ont toujours soutenu qu'elles agissaient en tout respect de la loi et qu'en effectuant les travaux, la note était expédiée aux riverains. Et ce n'est pas de l'affaire de la ville de savoir où ceux-ci prennent l'argent pour payer la note !

Le député et candidat libéral, Marcel Ostiguy, n'a pu commenter cette nouvelle alors qu'il a été appelé d'urgence à Ottawa dès lundi matin pour assister à l'annonce du prohain scrutin.

De nouvelles nominations dans le diocèse

Monseigneur l'évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe, Mgr Louis Langevin, a annoncé le 5 juillet dernier les nominations suivantes à l'intérieur du diocèse : M. l'abbé Bernard Bourgeois, curé de la paroisse Saint-Thérèse-del'Enfant-Jésus de Cowansville, a été nommé curé de la paroisse Saint-Thomas-d'Aquin; M. l'abbé Jacques Bousquet, responsable diocésain de la pastorale sociale, a été autorisée à prendre une année de ressourcement, tout en continuant son travail comme desservant à la desserte de Sainte-Monique (Saint-Thomas-d'Aquin); M. l'abbé Omer Bousquet, tout en continuant son travail comme curé des paroisses Saint-Barnabé et Saint-Bernard, a été nommé curé de la paroisse Saint-Jude; M. l'abbé René Bousquet, animateur spirituel auprès des personnes âgées aux Manoirs de la Montagne à Mont Saint-Hilaire, a été nommé aumônier à la Maison provinciale des Soeurs de la Présentation de Marie à Saint-Hyacinthe; M. l'abbé Réal Courtemanche, animateur de pastorale à la Commission scolaire régionale de l'Yamaska de Saint-Hyacinthe, a été nommé vicaire à la paroisse Saint-Joseph de Granby; M. l'abbé Germain Fafard, curé de la paroisse de Sainte-Brigide d'Iberville, a été nommé curé de la paroisse de Saint-Charles-sur-Richelieu; M. l'abbé Gaston Giguère, vicaire à la paroisse Précieux-Sang de Notre-Seigneur-Jésus-Christ de Saint-Hyacinthe, a été nommé curé de la paroisse Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus de Cowansville; M. l'abbé Charles Saint-Jean, desservant à la desserte Notre-Dame-du-Bon-Conseil d'Otterburn Park, a été nommé curé de la paroisse Saint-Antoine-sur-Richelieu; Mgr Henri Laplume, P.H., curé de la paroisse Saint-Jean-Bosco de Tracy, a été nommé collaborateur au ministère paroissiale à la paroisse de Saint-Ours-sur-Richelieu; M. l'abbé Yves Larue, curé de la paroisse Saint-Paul d'Abbotsford a été nommé curé de la paroisse de Sainte-Rosalie; M. l'abbé Marc-Aimé Loiselle, curé de la paroisse de Sainte-Angèle-de-Monnoir et animateur pastorale à l'école secondaire Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, a été nommé, tout en continuant son travail à Sainte-Angèle-de-Monnoir, curé de la paroisse de Sainte-Brigide-d'Iberville; M. l'abbé Léo-Paul Phénix, tout en continuant à demi-temps son travail en animation de pastorale sociale à Sorel, a été nommé curé de la paroisse Saint-Ours-sur-Richelieu; Père Claude-Hugues Poulin, p.b., curé de la paroisse Stanbridge Est et vicaire à la paroisse de Bedford, a été nommé, avec l'accord de son Supérieur provincial, curé de la paroisse de Saint-Paul-d'Abbotsford; enfin, Mgr Denis Robitaille, C.S.S., curé de la paroisse de Sainte-Rosalie, a été autorisé à travailler à la Conférence des Évêques Catholiques du Canada (CECC), à titre de secrétaire général adjoint.

Renouvellement de mandats

En plus des nouvelles désignations, Mgr Langevin a confirmé certaines personnes dans leur tâches. Ce sont les suivantes : Soeur Marie-Claire Beauregard, p.m., collaboratrice à l'animation pastorale à la paroisse de Saint-Ours-sur-Richelieu; M. l'abbé George Benoît, curé de la paroisse Saint-Roch-sur-Richelieu; M. le chanoine Paul Déry, curé de la paroisse Sainte-Eugénie de Saint-Hyacinthe; M. l'abbé Lionel Deslandes, curé de la paroisse Richelieu; Soeur Thérèse Deslandes, s.c.s.h., collaboratrice à l'animation pastorale à la paroisse Saint-Hyacinthe-le-Confesseur (Cathédrale) de Saint-Hyacinthe; M. l'abbé Gilles Dumoulin, curé de la paroisse Sacré-Coeur-de-Jésus de Saint-Hyacinthe; Soeur Aline Genest, s.j.s.h., collaboratrice à l'animation pastorale à la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire de Saint-Hyacinthe; Soeur Laurette Monast, s.j.s.h., collaboratrice à l'animation pastorale à la paroisse Sainte-Eugénie de Saint-Hyacinthe; Soeur Pauline Robichaud, s.j.s.h., animatrice diocésaine de la pastorale vocationnelle et collaboratrice à l'animation pastorale de la paroisse Sainte-Rosalie.

De même, au Séminaire de Saint-Hyacinthe, plusieurs mandats ont été renouvelés par décision de Monseigneur l'évêque, sur présentation de l'Assemblée des membres de la Corporation du Séminaire de Saint-Hyacinthe : M. le chanoine Gérard Dupuis, supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe ; M. Robert Blanchette, directeur générale de l'École du Séminaire ; M. l'abbé Bernard Proulx, membre du conseil d'administration du Séminaire et M. l'abbé Jules Leblanc, membre du conseil d'administration du Séminaire.

Retraites annoncées

Les personnes suivantes ont été autorisée à prendre une retraite bien méritée, ou à s'accorder une période de repos : M. l'abbé Victor Désautels, curé de la paroisse de Saint-Charles-sur-Richelieu; M. l'abbé Jean Fréchette, curé de la paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin; M. l'abbé Marc Laporte, curé de la paroisse de Saint-Antoine-sur-Richelieu; M. l'abbé Louis-Denis Lavoie, curé de la paroisse de Saint-Mathias; M. l'abbé Joseph-H. Lemieux, aumônier de la Maison provinciale des Soeurs de la Présentation de Marie à Saint-Hyacinthe.



Une marque permanente !

Une malencontreuse coupure dans une photo parue en page A-5 de la dernière édition a fait disparaître la "marque permanente" dont il était fait mention dans la légende. Cette fois, on peut voir, la porte principale de l'hôtel de ville et la plaque explicative au sujet des marques indélébiles laissées par le pommeau de l'épée de l'officier commandant à l'occasion du droit de cité accordé au Royal 22e Régiment.

Avis important de Prêts étudiants

Le bureau de Prêts étudiants Richelieu-Yamaska sera fermé du 13 juillet au 29 juillet inclusivement.

Les étudiants (es) qui prévoient obtenir les services de la corporation pour la poursuite de leurs études peuvent obtenir des formulaires d'inscription à la Caisse populaire de leur localité. Une fois complétés, ils n'ont qu'à les retourner à la Caisse populaire, avec la documentation requise, et c'est la Caisse populaire qui se chargera de les faire parvenir au bureau du Prêt étudiant Richelieu-Yamaska.

Une première étude des demandes de prêts sera effectuée par le comité consultatifs du Prêt étudiant avant le 22 août prochain.

Pour être assurés que les demandes seront étudiées à temps, les étudiants doivent prendre un soin particulier en complétant les formulaires d'inscription.

Lucien Martel & Associés
EXAMEN DE LA VUE
Lentilles de contact:
double foyer ● permanentes et autres
LUNETTES
Dr. Lucien Martel, optométriste
Dr. Alain Bois, optométriste
Dr. A. Cigna, optométriste
Membre OPTO-CHOIX
galeries st-hyacinthe
773-2210 464-8587

RANGER 84
à partir de
$6,740
transport et préparation en sus
BRONCO 84
à partir de
$11,077
transport et préparation en sus
JUILLET SEULEMENT
C'est Ford c'est fort!
UNE EXPÉRIENCE INCROYABLE!
Votre concessionnaire Lincoln Mercury
Automobile Jérôme (1977) inc
1280, rue des Cascades Est
Saint-Hyacinthe, 773-6647
Beloeil, 467-1833

Du 20 au 29 juillet :

On attendra environ 200 000 personnes à l'Exposition

par PB

La 147e exposition agricole de Saint-Hyacinthe, qui est en même temps la 50e édition de l'Exposition régionale des six comtés, occupera toute la superficie disponible. Et des semaines avant l'ouverture officielle, tout est retenu alors qu'on espère bien cette année, du côté de l'organisation, briser la barrière des 200 000 entrées.

Pour ce faire, l'exposition agricole, industrielle et commerciale sera plus variée que jamais et des spectacles inusités seront présentés durant cette période. Tout cela s'ajoutant aux spectacles de jugements chevalins et autres concours qui se déroulent au stade L.-P.-Gaucher.

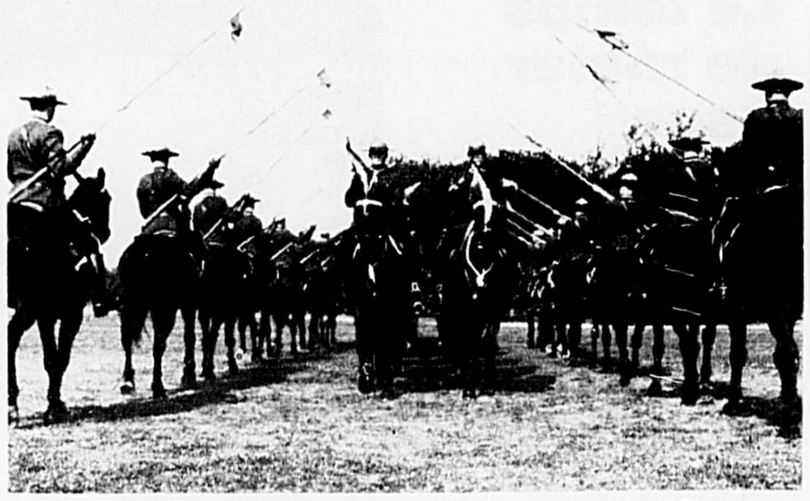
Comme par les années passées, un seul prix d'admission, fixé à 6$ pour les adultes et 3$ pour les enfants, permettra d'assister aux spectacles et de s'amuser à la fête foraine dans les différents manèges.

Il y aura toutefois une exception puisqu'il faudra débourser 1$ pour un "tour de grande roue", lequel constitue le manège mobile le plus élevé du Canada. À plus de 105 pieds de hauteur, 240 personnes pourront ainsi admirer la ville du haut des airs.

Parmi les autres activités bien spéciales, l'exposition régionale offrira de spectaculaires concours de tri-motos (le 22 juillet), des spectacles de "lumber jack" (du 27 au 29) et le fameux carrousel de la GRC qui donnera cinq spectacles du 27 au 29 juillet.

Ce groupe de 36 chevaux arrivera sur le site le mercredi 25 juillet.

En plus, les activités habituelles sont très nombreuses : la lutte du dimanche soir, le bingo du lundi, les Hell Drivers du mercredi et du jeudi, etc.



Le carrousel de la GRC, un spectacle retenu quatre années à l'avance et qui parcourt les quatre coins du pays.



Richard Robert, directeur gérant et Normand Fontaine, président de l'Exposition régionale, ont fait connaître les points saillants de l'activité au cours d'une conférence de presse qui s'est déroulée au secrétariat de l'organisme.



Un super manège pour amateurs de sensations fortes... plus haut que l'hôpital Honoré-Mercier.

Présence de Communication-Québec à l'Exposition régionale

Le bureau de Communication-Québec à Saint-Hyacinthe sera présent lors de la prochaine Exposition régionale agricole qui se tiendra du 20 au 29 juillet prochain à Saint-Hyacinthe.

Le kiosque de Communication-Québec sera situé dans le Pavillon commercial, aux emplacements numéros 53 et 67. Il offrira un éventail des principaux services offerts par Communication-Québec et mettra à la disposition des visiteurs de nombreuses publications gratuites sur des sujets aussi variés que le tourisme, la famille, l'habitation, les loisirs, etc.

De plus, les visiteurs qui s'arrêteront au stand de Communication-Québec auront l'occasion de tester leurs connaissances sur les services du Gouvernement du Québec en participant à un jeu-questionnaire à l'aide d'un ordinateur. Des jeux différents seront offerts, selon l'âge des visiteurs.

En participant à l'Exposition régionale, Communication-Québec "Le dépanneur pour toute information gouvernementale" témoigne de sa présence dans le milieu et souhaite ainsi faire connaître ses services à un nombre accru de personnes.

Activités spéciales de l'Exposition

Le comité touristique de la Chambre de Commerce de Saint-Hyacinthe offre la possibilité aux résidants de visiter les industries ou institutions agro-alimentaires maskoutaines durant l'Exposition agricole régionale de Saint-Hyacinthe.

L'horaire de la semaine se lit comme suit :

– Vendredi 20 juillet : 10 h à 12 h, tour de ville.
– Lundi 23 juillet : 10 h à 12 h, Coop agricole de Sainte-Rosalie.
– Mardi 24 juillet : 10 h à 12 h, Institut de Technologie agricole et alimentaire.
– Mercredi 25 juillet : 10 h à 12 h, Faculté de médecine vétérinaire.
– Jeudi 26 juillet : 10 h à 12 h, Ferme avicole Ledoux.
– Vendredi 27 juillet : 13 h à 15 h, Centre d'Insémination Artificielle du Québec.

Le coût est de 3 $ par visite, ou de 6 $ incluant la visite et l'entrée à l'Exposition agricole.

L'excursion comprend un guide-accompagnateur, une visite, le transport et l'entrée à l'Exposition agricole si désiré. Pour réservation : le comité de la Chambre de Commerce de Saint-Hyacinthe, au téléphone 774-7276.

Hâtez-vous car les places sont limitées !





Pour la 2e fois à S.-Hugues

À l'église de Saint-Hugues les samedis 14 et 21 juillet à 20 h 30, et le mercredi 25 juillet, à 20 h, les Amis de la Joie, de Saint-Hugues présenteront la pièce, comédie de Maurice Hennequin "Mon bébé" l'admission est 5,00 $ pour adultes et 3 $ pour les élèves du primaire.

Il y aura des billets à l'entrée mais il est préférable de réserver à l'avance de Mme Thérèse Pelletier 794-2202 ou à Mme Solange Lanoie 794-2785. Venez rire aux larmes, vous ne regretterez pas votre soirée. Bienvenue à tous à l'église de Saint-Hugues aux dates écrites plus haut.

Exposition des Fermières

Notre exposition a eu lieu cette année le 26 juin. Nous en sommes fières puisque plusieurs exposantes y ont pris part en apportant beaucoup de beaux ouvrages confectionnés avec attention et de beaucoup de coeur.

Les travaux ont été faits à partir des programmes, local et de Saint-Hyacinthe. Quelques personnes de la féd. no. 13 de Montréal, ayant vu l'annonce dans votre courrier, nous ont fait l'honneur de leur présence ainsi que plusieurs cercles des paroisses environnantes.

Nos invités spéciaux étaient : M. le curé, qui nous a bien encouragées de continuer et félécitées pour le bon travail accompli; M. Hermel Giard représentant agricole de Saint-Hyacinthe nous a donné des explications utiles pour l'exposition régionale, et Mme Lise Desrocher, déléguée de la caisse populaire a remis elle-même des trophées aux plus méritantes dont Mme Laurie Daviau artisane de l'année, pour la 2e année consécutive s'étant mérité le plus de 1ers prix, Mme Rachel Lessard, fermière de l'année, Mme Anne-Marie Caron pour son dévouement au local du tissage. Le tout s'est fait sous la présidence de Mme Ida Simoneau prés. et de son exécutif qui se sont bien dévouées durant l'année et la journée de l'exposition. Nous disons : "bienvenue" aux personnes qui voudront prendre part à nos activités en donnant leur nom comme membre du cercle de Fermières de Saint-Hugues.

Des fêtes réussies !

La fête du Canada dans le comté fédéral de Saint-Hyacinthe-Bagot fut un succès sans précédent selon la présidente Marie-Paule Ricard. Une assistance nombreuse aux diverses activités, une température idéale et la nette impression que cette fête est en passe de devenir un événement pour la population, voilà autant d'éléments positifs mis en lumière par les organisateurs.

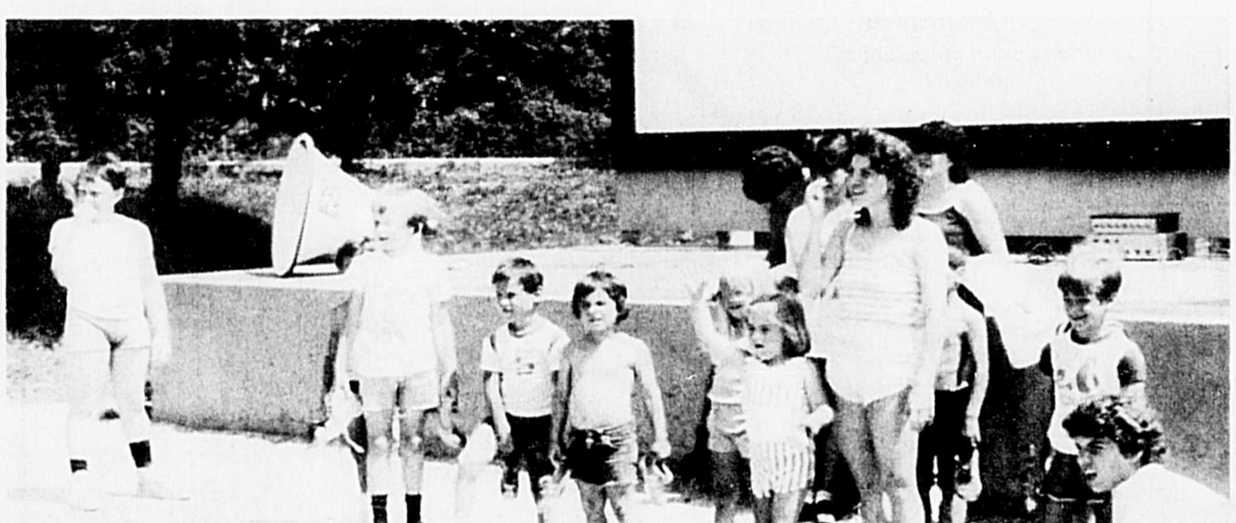
Des félicitations ont été exprimées à l'endroit de la centaine de bénévoles qui, à un endroit ou l'autre, ont apporté leur précieuse collaboration pour faire de la fête ce succès.

Dans son rapport détaillé, le comité a passé en revue chacun des événements et a formulé son appréciation. C'est ainsi que selon eux, au cours des quatre journées des festivités, environ 18 000 personnes ont participé à ces fêtes à un moment ou l'autre.

Et tout cela a été mis en train avec un budget de l'ordre de 6 200 $, sans compter la participation exceptionnelle des Loisirs Christ-Roi qui s'éleva à 1 670 $.

La ville a contribué par le prêt d'un camion à incendie et de deux policiers-pompiers et a assumé les frais d'électricité au parc et au kiosque.

Selon les responsables, tout s'est déroulé dans l'ordre et on ne rapporta aucun cas de vol ou de vandalisme. Même plus, un joueur de pétanque qui avait oublié deux bagues de grande valeur dans la salle des lavabos eut la surprise de sa vie, une quinzaine de minutes plus tard, de pouvoir entrer en possession de ses bijoux après que l'organisation ait fait connaître par le biais du système de son la situation du malheureux.



La fête du Canada a permis à tout le monde de s'amuser et de vivre une belle expérience... chacun à son niveau et chacun selon ses désirs. Bingo et jeux de d'adresse furent particulièrement à l'honneur.





Oeuvres communautaires de Bell Canada

Le mercredi 4 juillet avait lieu la première remise du fonds des oeuvres communautaires des employés de Bell Canada, secteur Saint-Hyacinthe. Des chèques de 150 $ furent remis aux organismes locaux Les Mains d'amis et la Popote roulante. André Blanchard, Jacques Rouleau et Bruno Beaudoin ont fait la remise au nom des employés de la région. Sur la photo du haut, M. Louis Gariépy, de "Les Mains d'amis" recevant le chèque des mains des représentants de Bell Canada. Sur la photo du bas, Mme Odette Cadieux et l'abbé André Leclerc sont heureux de recevoir, au nom de "La Popote roulante", le chèque de 150 $, don des employés de Bell Canada.

À Communication-Québec :

La programmation de Québec 84

Les vacances sont arrivées et beaucoup de gens pensent à partir pour la ville de Québec pour participer aux célébrations du 450e anniversaire.

Avant de partir, Communication-Québec vous invite à vous procurer la "Programmation détaillée des festivités du 450e" disponible depuis cette semaine.

C'est un guide indispensable pour qui veut se rendre à Québec. Il est offert gratuitement par Communication-Québec, 600, ave Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

justice
ET FAITS DIVERS

Automobiles F.M.
560 rue Brunette Est Saint-Hyacinthe
LOCATION
à COURT et LONG TERME
Tél.: 773-9643, 464-5125
VW AUDI

Nouvelles brèves

Accidents en série

La semaine dernière en a été une des plus occupées à la Sûreté du Québec puisque pas moins de sept accidents ont été signalés depuis le 4 juillet dernier. Heureusement, tous ont été sans gravité puisque personne n'a été blessé. La journée la plus désastreuse a été le 6 juin, alors que 3 accidents matériels ont lieu, soit 2 à Sainte-Rosalie, sur la route 116, impliquant 2 automobiles chacune et un en pleine ville de Saint-Hyacinthe, impliquant un auto de la Voirie municipale et un autre véhicule.

Perte de contrôle et dérapage

Le 7 juillet, à Sainte-Marie-Madeleine, un conducteur s'est littéralement "accroché les pieds" dans une défectuosité de la chaussée, ce qui lui a valu de valser dans le décor. Il n'a subi aucune blessure. Le 8 juillet, à Sainte-Rosalie, un autre automobiliste a perdu le contrôle de son véhicule en heurtant une pièce métallique sur la route 20. Encore le 8 juillet, un camion-remorque a eu la surprise de voir sa remorque se décrocher, pour aller s'arrêter à quelques pieds de là.

Un oubli malheureux

À la halte routière de Saint-Denis, sur la route 137, au cours des nuits des 4 et 5 juillet, 3 tables de pique-nique ont été dérobées, d'une valeur de 200 $ chacune. À cette même halte, une dame s'étant arrêtée pour des besoins tout à fait naturels, s'est fait dérober son sac à main qui contenait environ 180 $. Il faut dire qu'elle l'avait d'abord oubliée, et qu'à son retour le sac avait disparu.

La bibliothèque cambriolée

À Sainte-Madeleine, l'édifice abritant l'Hôtel de ville et la bibliothèque municipale a reçu la visite de cambrioleurs dans la nuit du 6 juillet. Les malfaiteurs se sont emparés de 160 $, faisant près de 1 200 $ de dommages au passage.

Assaut et vol par effraction

Le 2 juillet, à Acton Vale, au motel Unik, un homme qui y séjournait s'est vu enlevé 3 800 $ qu'il trimbalait avec lui. L'enquête est en cours. Dans la nuit du 6 au 7 juillet, des malfaiteurs sont entrés par effraction dans une résidence de Saint-Hugues, pour s'emparer d'un système de son, d'une télévision et d'un appareil à vidéocassettes, le tout d'une valeur d'environ 9 725 $.

Tout le monde à bord !

À Acton Vale, dans le stationnement du restaurant Ti-Coq, au cours de la soirée du 7 juillet, une automobile de marque Pony 1984 a été "empruntée" à son propriétaire. L'auto est d'une valeur d'environ 8 000 $. De plus, les policiers de la SQ ont eu à répondre à des appels concernant le vol de deux chaloupes à moteur, l'une à Saint-Liboire, le 4 juillet, et l'autre à Saint-Charles, le 6 juillet. Sans doute des amateurs de pêche !

Bicyclettes disparues

Chaque journée apporte à la Sûreté municipale de Saint-Hyacinthe un certain nombre de plaintes en rapport avec la disparition de bicyclettes. L'instauration d'un système mieux articulé de permis aura contribué à diminuer l'impact de la vague saisonnière, mais on en rapporte encore plusieurs. Tous ne sont pas impunis et c'est ainsi que la police a mis la main au collet de deux voleurs de bicyclettes. La morale de l'histoire ne dit pas ce qu'ils comptaient faire de ces machines...

De la grossière indécence

Les policiers auront recours à une surveillance spéciale pour mettre un terme aux activités d'un maniaque qui se serait livré à des actes de grossière indécence en présence et au passage de jeunes dans le boisé situé à l'arrière des soeurs de la Présentation sur la rue Girouard. Il s'agit sans doute d'un déséquilibré qui cherche ainsi des sensations fortes et les policiers aimeraient faire en sorte qu'il perde ce goût assez particulier.

Une auto "déshabillée"

Le vol d'une auto n'a rien pour retenir l'attention bien longtemps. Ce genre de mésaventure arrive de temps à autre et dans un certain nombre de cas, la voiture est retracée. Mais cette fois, il a fallu peu de temps pour voler ce véhicule Z-28 à Saint-Hyacinthe, le transporter ailleurs et le vider de son moteur ainsi que de la transmission avant de l'abandonner à Saint-Denis. Décidemment, les voleurs ne voulaient pas garder une carrosserie qui aurait pu devenir gênante...

Une auto presque neuve

Un véhicule de patrouille de la Sûreté municipale a reçu l'attention malveillante d'un voyou qui, à l'aide d'un canif, a perforé un pneu du véhicule en plus d'en égratigner la carrosserie. En soi, cet acte mérite punition d'autant plus que le malfrat a été saisi sur le fait. Mais ce qui est désarmant, c'est que ce malheur est survenu à une nouvelle voiture de patrouille en service depuis quelques heures à peine...

Des vols à profusion

Vols à l'étalage, vols simples ou avec effraction. La liste est longue encore au cours des derniers jours. Comme si la canicule avait pour effet de réchauffer de façon incongrue le caractère malveillant de tous les tirelaines qu'une communauté abrite. Il faut dire que c'est le temps des vacances pour eux aussi, sauf qu'ils fêtent d'une manière assez peu orthodoxe.

Pas de bière sur la rue

Au cours des derniers jours, au moins deux personnes ont été arrêtées en vertu du règlement qui interdit, à Saint-Hyacinthe, toute consommation de boisson alcoolique, incluant la bière, dans des lieux publics et sur la rue.

Sauf exception faisant l'objet d'un permis spécial (pour des fêtes ou des occasions particulières comme l'exposition, etc.), l'interdiction est valable partout en ville. Cela signifie, à la limite, qu'un individu qui est à boire une bière sur son terrain ne peut traverser la rue, chez un voisin, avec la bouteille en main. Bien sûr, personne ne fera du zèle en la matière, mais le règlement municipal est formel : pas de bière sur la rue.

Même dans le cas de permis spécial, seule est permise la consommation de bière vendue sur place dans des contenants en carton. Ceux qui apportent leur petite caisse à certains événements sont en violation du règlement et on pourrait leur demander des comptes.

Il en est de même pour l'interdiction d'uriner en public. Quelques arrestations sont signalées régulièrement en rapport avec cette offense prévue par la municipalité. Ce n'est pas parce qu'il fait nuit ou que la rue semble déserte que la permission peut être présumée. Celui qui tente sa chance et est pris en subira les conséquences.



Une vaine tentative

Yvon Lafleur qui avait entrepris de battre un record d'endurance à dos de cheval a abandonné après 34 heures. Le record du Livre Guinness établit à 64 heures cette marque. C'est donc dire que notre homme était loin du compte. C'est la chaude température qui a obligé à l'abandon par déshydratation. M. Lafleur qui changeait régulièreent de monture a tenté cet effort dans le cadre du Festival de l'industrie laitière d'Upton. Mais ce ne serait que partie remise puisqu'une autre tentative prendrait place en septembre...

postes
À POURVOIR

Le Centre d'emploi du Canada de Saint-Hyacinthe est à la recherche de travailleurs pour remplir certains emplois dans notre ville et la région. Les intéressés n'ont qu'à se présenter au Centre d'emploi du Canada, situé au 775, ave Saint-Dominique, à Saint-Hyacinthe.

1137-118 Gérant(e) des ventes (exp.)
2711-138 Professeur de sciences médiacles en médecine vétérinaire. Diplôme plus spécialité en radiologie
5131-134 Représentant-vendeur d'équipements de meunerie. Poss. 3 ans exp. dans une meunerie. Disposé (e) à voyager dans le nord de l'Ontario et Prov. maritimes. Bilingue.
5171-114-118 Assureurs-vie et accident-maladie
5172-118 Agent d'immobilier (3)
5173-118 Conseiller en épargne (2)
5193-118 Vendeur-livreur boulangerie expérience 2 ans
5199-134 Conseiller(ère) en promotion immobilière
5199-134 Représentants de commerce (8)
6120-136 Assistant(e) – Maître d'hôtel (exp.)
6123-110 Barman/Barmaid exp.(11)
6125-126 Serveurs(euses) exp. (8)
6125-126 Serveurs(euses) cuisiniers(ères) avec exp. (2)
6142-110 Bonne à tout faire (2)
6143-126 Manucure (exp.)
6147-110 Gardienne d'enfants
6163-110 Nettoyeur(se) à sec
8215-126 Désosseur (exp. de 6 mois dans le désossage du boeuf à la chaîne)
8229-422 Ouvriers(ères) conserverie avec ou sans exp.
8333-118 Ferblantier agira comme contremaître, en mesure de faire des plans et soumission. Poss. carte OCQ, poss. compétence en brûleur à l'huile
8395-244 Gabarieur-modeleur "Être en mesure de faire un moule au complet en acier pour production d'articles en plastique par injection".
8551-118 Patronnier (fourrure) 2 ans exp.
8563-114 Conducteur(trice) de machine à piquer (poss. exp. sur machine overlock (exp.)
8581-110 Mécanicien(ne) d'autos (5 ans exp. ds les produits européens et connaître le système métrique)(2)
8584-122 Mécanicien(ne) d'entretien d'établissement 2 ans d'exp. dans une usine alimentaire sur machine à sertissage ou capsulatrice
9175-138 Chauffeur-livreur ds la restauration (exp. de 6 mois)
9512-142 Conducteur de presse rotative. Poss. 5 ans exp. sur presse offset rotative

Le Service de Main-d'oeuvre Agricole du Canada est à la recherche de travailleurs pour remplir certains emplois concernant le domaine agricole. Les intéressés n'ont qu'à se présenter au Service de Main-d'oeuvre Agricole du Canada, situé dans les locaux de la Fédération de l'UPA au 850, boul Casavant Ouest, au numéro 774-9154, C.P. J2S 7S3.

7187 Ouvrier agricole à l'élevage de veaux de grains - exp. requise
7191 Ouvrier agricole d'exploitation d'élevage de bétail laitier (exp. requise)

Semaine de l'écologie



Durant la semaine de l'écologie organisée par le Club Optimiste de Sainte-Rosalie, un groupe d'enfants écoutent M. Jean-Guy Côté, fleuriste, leur expliquer comment planter un arbre.



Afin de mettre en application les conseils reçus plus tôt, un enfant met en terre son arbre.

Un nouveau curé à S.-Thomas-d'Aquin

Le vendredi 13 juillet à 20 heures, il y aura à l'église de Saint-Thomas-d'Aquin une messe d'accueil pour souligner la nomination et l'arrivée de M. l'abbé Bernard Bourgeois comme curé.

L'intronisation du nouveau curé sera faite pendant la messe par M. l'abbé Raymond Pelletier. Un léger goûter suivra à la salle de l'école rue Principale.

L'équipe de pastorale invite cordialement les membres de la communauté chrétienne de Saint-Thomas-d'Aquin à venir prier et fraterniser avec le nouveau pasteur.

le cancer agit... réagissez
Société Canadienne du Cancer

LES PRIX SONT PLUS IMBATTABLES QUE JAMAIS
LA GRANDE VENTE TROTTOIR se continue
Aux Habits Sylvain Cloutier
2285, boul.Casavant Saint-Hyacinthe, 774-1547
Carrefour Honoré-Mercier, à deux pas du Canadian Tire
Là où la qualité coûte toujours moins cher
Tous, tous les habits en laine et polyester
3 morceaux
$99.95
Chandails d'été
"Marque réputé"
$9.95
Réparations faites sur place immédiatement par 3 tailleurs
VISA
Chèque personnel accepté

économie ET FINANCE


Placement W
Walwyn Stodgell Cochran Murray Limitée
RENSEIGNEZ-VOUS, APPELEZ MARC GLADU
774-6273, 774-4184, Beloeil 467-7773
1255, rue Girouard ouest, Saint-Hyacinthe
Appel à frais virés ©



L'OCQ expédie les chèques de vacances

L'Office de la Construction du Québec a posté, à la fin juin, 12 311 chèques de vacances à l'intention des salariés de la construction de la région Rive-Sud métropolitaine. Il s'agit des indemnités de vacances et des intérêts s'y rattachant, accumulés au cours de la période de travail qui s'étend de mai à décembre 1983.

Les salariés de la région Rive-Sud métropolitaine se partageront, cette année, 15 886 840 $ en indemnités de vacances. À travers le Québec, c'est une somme de plus de 90 800 000 $ que se partageront les salariés.

Les salariés qui n'auraient pas reçu leur chèque ou qui constateraient une erreur dans le calcul de leur indemnité sont priés de s'adresser au bureau régional de l'OCQ situé à Brossard.

Les numéros de téléphone à composer pour rejoindre le bureau régional sont : (514) 465-6490; interurbain sans frais si votre indicatif est 514 : 1-800-361-7091; si votre indicatif régional est 819 : 1-800-361-9127.

Par ailleurs, les vacances de la construction débuteront cette année le dimanche 15 juillet pour se terminer le samedi 28 juillet à minuit.

Des étudiants bénéficient de projets fédéraux

Cette année encore, le gouvernement fédéral, par l'entremise du Centre d'Emploi du Canada pour étudiants, permet à plusieurs jeunes de travailler cet été. Afin de diminuer le taux de chômage des étudiants de la région, le gouvernement fédéral injecte cette année près de 351 000 $ par le biais de projets communautaires Canada au Travail – Volet Été pour la région de Saint-Hyacinthe et d'Acton Vale.

Ce montant représente 147 000$ de plus que l'an dernier et sera utilisé à la création d'environ 171 emplois. Des étudiants travailleront à ces projets parrainés par des organismes communautaires pour une durée de dix semaines environ. D'autre part, quelques ministères fédéraux se prévaudront de ce programme pour embaucher des étudiants au cours de la période estivale.

Les projets touchent à des domaines aussi variés que les loisirs, la musique, l'horticulture, l'hygiène dentaire, la diététique; l'aménagement de parcs-école, et bien d'autres.

Le Centre d'Emploi du Canada pour étudiants, pour sa part, en plus d'offrir un service de placement adapté aux demandes du marché du travail, met sur pied des équipes volantes qui sont à votre service, que ce soit pour garder des enfants, faire l'entretien ménager de votre maison, ou autres menus travaux.

Que vous soyez commerçant, agriculteur ou particulier, vous avez sans doute intérêt à faire appel au Centre d'Emploi du Canada pour étudiants. Le centre est situé au 775, ave Saint-Dominique à Saint-Hyacinthe. Vous pouvez faire immédiatement une offre d'emploi en téléphonant au 774-2234. Les agents de placement se feront un plaisir de vous aider.

Le Québec sur le pouce

Le Guide tout indiqué pour qui veut découvrir le Québec à peu de frais. Il s'adresse aux fervents de l'auto-stop, bein sûr, mais il a également sa place dans les bagages des cyclistes, motocyclistes et autres usagers des moyens de transport "conventionnels".

On y trouve : une foule de conseils pratiques et préventifs sur l'art de voyager; des itinéraires des plus variés, des adresses, des numéros de téléphone, des tarifs; ce qu'il faut savoir sur les auberges de jeunesse, les bases de plein air, les parcs et les réserves, les fêtes populaires, les organismes à consulter; en prime, la carte routière du Québec et l'humour du caricaturiste Berthio.

Le prix : 5,95 $. En vente chez l'Éditeur officiel, chez ses concessionnaires, dans la plupart des librairies privées ainsi que dans certaines librairies, cetains dépanneurs et tabagies.

Au Centre Travail-Québec

Une accessibilité continue des services à la clientèle

Suite à la volonté du gouvernement du Québec de permettre aux citoyens de diverses régions une plus grande accessibilité aux services dispensés, la Direction régionale de Travail-Québec de la Montérégie a décidé d'offrir à sa clientèle un service continu dans le Centre Travail-Québec de Saint-Hyacinthe.

Le Centre Travail-Québec ci-haut mentionné est ouvert au public depuis le 3 juilet 1984 sans interruption, de 8 h 30 à 16 h 30.

Concrètement, le Centre offrira, entre 12 h et 13 h, le service téléphonique d'information habituel, de même qu'un servcie d'accueil permettant l'accès, sur rendez-vous, à la totalité des services en vigueur.

Cette accessibilité continue des services s'applique également à la Direction régionale de la Montérégie située dans l'édifice du métro, à Longueuil.

NOMINATION



M. André Bergeron

Le conseil d'administration de la caisse populaire Bourg-Joli est heureux d'annoncer à la population la nomination de M. André Bergeron au poste de directeur de leur caisse populaire. M. Bergeron oeuvre au sein du Mouvement Desjardins depuis 1969. Il occupait le poste de directeur de la caisse populaire de Rougemont.

Depuis le 2 juillet 84, il est en fonction à la caisse populaire Bourg-Joli.

Meilleurs voeux de succès dans ses nouvelles fonctions. ©

Ford



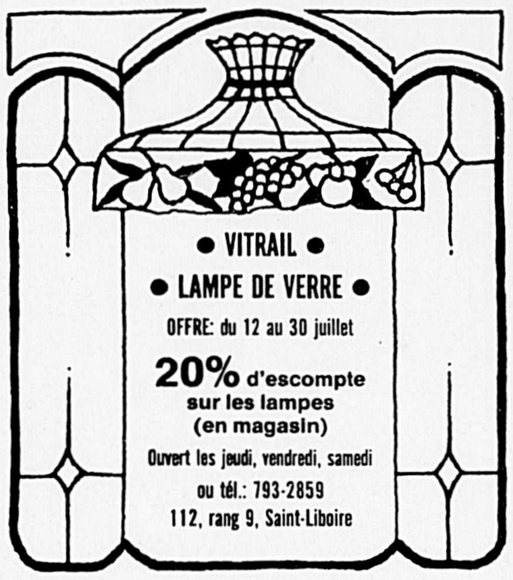
Aubin et Saint-Pierre Inc., annonce la nomination de Monsieur Roland Beaudoin au poste de représentant des ventes des tracteurs Ford et Case pour Saint-Hyacinthe et la région.

Roland Beaudoin possède 14 années d'expérience dans la vente d'équipements et machineries agricoles.

Monsieur Roland Beaudoin est à votre service au 331, boul. Laurier, Douville ou pour service à la ferme au numéro

774-5356

case
aubin & st-pierre inc
331, boul. Laurier
Saint-Hyacinthe
Tél. : 774-5356


● VITRAIL ●
● LAMPE DE VERRE ●
OFFRE: du 12 au 30 juillet
20% d'escompte sur les lampes (en magasin)
Ouvert les jeudi, vendredi, samedi
ou tél.: 793-2859
112, rang 9, Saint-Liboire

Obligations municipales

13½%
5 ans

14%
10 ans

LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.
1395, Girouard, Saint-Hyacinthe, J2S 2Z3
Tél.: 774-5354
Courtiers en valeur

Une équipe de spécialistes à votre service
Gérant: Georges Desrosiers
Représentants: Julien Chicoine, Yves Jetté, Guy Rathé, Réal Nadeau

FRANÇOIS GENDRON
ARPENTEUR GÉOMÈTRE
1600, Girouard ouest, suite 226, Saint-Hyacinthe
Québec, J2S 2Z8 – Tél.:(514) 774-0672

Samson Bélair
75
1909-1984
Comptables agréés
2200, rue Léon-Pratte
St-Hyacinthe, J2S 4B6
(514) 774-4000
Montréal 467-3394
Associés de Saint-Hyacinthe
Jean-Guy Aubin, c.a
Roland Cordeau, c.a
Jacques R. Gauthier, c.a
Jacques Jubinville, c.a
Jean-Pierre Laplante, c.a
André Lavigne, c.a
Bernard Malo, c.a
Alain Touchette, c.a
Jean Chagnon, c.a
Andre Gaudreau, c.a
Henri Hudon, c.a
Marcel Lafortune, c.a
Claude Laroche, c.a
Robert Longtin, c.a
Guy Roy, c.a

Le Bureau de Traduction de Saint-Hyacinthe Enr.
- Traduction de textes en anglais, français, allemand, espagnol, italien et portugais.
- Correction de manuscrits, lettres, rapports.
- Composition et rédaction de lettres, dépliants publicitaires et curriculum vitae.
- Illustration graphique, dactylographie.
- Service rapide et confidentiel.

Claude Valois, directeur
15830 Roy, Saint-Hyacinthe, J2T 4B7 (514) 774-4075

Société Mutuelle d'Assurance Contre l'Incendie de Rouville et Saint-Hyacinthe

POUR PROTÉGER VOTRE:
- maison
- ferme
- commerce
- auto
- responsabilité civile

Siège social: 2001, route nat.112 C.P.60 Saint-Césaire, Québec J0L 1T0 Tél.: 469-3182
Louis-Marie Létourneau, Représentant, Saint-Césaire, Tél.: 469-4610
M. Ghislain Deraspe, Représentant, Saint-Hilaire, Tél.: 464-5515 ©



ENSEMBLE CONTRE LE CRIME

OPÉRATION VACANCES-ÉTÉ 84

CITOYEN(NES) DE NOTRE VILLE, PARTEZ EN VACANCES L'ESPRIT TRANQUILLE... AU COURS DE L'ÉTÉ 84

Cet été, tout comme l'été dernier, nous invitons notre population à prendre les moyens afin de réduire la criminalité dans notre ville. Ainsi, le bureau de la sécurité communautaire du service de la Protection Publique lance une vaste offensive à cet effet. On sait qu'au cours du mois de juillet du mois d'août, le vol par effraction et le vandalisme sont des crimes très populaires. Afin de réduire le nombre de ces délits, il serait important que la communauté maskoutaine prenne des mesures efficaces comme :

- verrouiller portes et fenêtres;
- ne rien laisser tout près de la rue ou du trottoir;
- avertir son voisin lors de son départ pour les vacances;
- participer à quelques opérations de surveillance de quartier;
- ne pas se gêner pour communiquer toute information susceptible de faire arrêter un criminel en puissance.

Incidemment, les maskoutains ont sûrement déjà remarqué, à plusieurs endroits de la Ville, des affiches annonçant le slogan **"ENSEMBLE CONTRE LE CRIME".**

Enfin, rappelons nous tous que : "UN BON VOISIN VAUT TOUTES LES SERRURES".





Des représentants de Toulouse

Les Maskoutains ont eu de la grande visite la semaine dernière. Des représentants de la ville de Toulouse et du Conseil régional du Midi-Pyrénées, en France, région riche en agro-alimentaire, sont venus passer l'après-midi dans le parc industriel et à l'hôtel de ville, pour voir le "campus" agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe. Ils étaient accompagnés de représentants du ministère du Commerce extérieur du Québec. Une telle visite ne peut qu'ouvrir des perspectives d'échanges profitables pour tous. Au nombre des six délégués de la France, on aperçoit au centre M. Eugène Boyer, vice-président du Conseil régional; entourant M. Boyer, M. Guy Desrosiers (à gauche), directeur de la Corporation de promotion industrielle de la région de Saint-Hyacinthe; et M. Clément Rhéaume, maire de la ville.

Addition de municipalités à des programmes d'assistance financière

Le gouvernement du Québec vient de désigner, par décret, plus d'une centaine de municipalités afin qu'elles puissent bénéficier de certains programmes d'assistance financière déjà établis. Les formules de demande d'aide financière sont présentement disponibles à l'hôtel de ville ou au bureau du secrétaire-trésorier des municipalités désignées et doivent être retournées au Bureau de la protection civile du Québec avant le 17 août 1984.

Dans la région, les corporations municipales, les citoyens, les exploitants agricoles, les petites entreprises ainsi que les organismes des municipalités désignées pourront bénéficier d'assistance financière déjà instaurés en regard de différents sinistres. Il s'agit, pour le verglas des 5 et 6 novembre 1983, des municipalités de Saint-Charles-sur-Richelieu (village) dans le comté de Verchères et de Saint-Louis (paroisse), dans le comté de Richelieu. Pour le verglas des 13, 14 et 15 décembre 1983, les municipalités sélectionnées dans la région sont : Saint-Césaire (paroisse) dans le comté d'Iberville, Saint Charles-sur-Richelieu (village), dans le comté de Verchères, et de Saint-Ours (paroisse), dans le comté de Richelieu.

Enfin, soulignons que cette aide gouvernementale est versée à titre gratuit, selon certains conditions d'admissibilité établies par décret, mais ne peut être considérée comme une compensation ou une indemnité.

L'Aféas souligne son 30e anniversaire

Souper réussi

La dernière réunion mensuelle de l'Aféas Cathédrale du 18 juin revêtait un cachet spécial, elle soulignait le 30e anniversaire de fondation du cercle qui portait à l'époque le nom du Cercle d'Économie Domestique.

Après la réunion qui débuta à 14 heures, il s'en est suivi des élections : présidente, Mme Pierrette Lagacé; vice-présidente, Mme Armancia Rainville; conseillères, Mme Cécile Forgues, Mme Monique Choquette et Mlle Jacqueline Beauregard.

L'office religieux eut lieu à 16 h 15 à la chapelle des mariages, par l'aumônier André Baulé, qui dans son homélie de circonstance, a encouragé les membres à continuer avec la même ardeur qui nous a motivé depuis 30 ans.

Les 67 convives furent invitées à signer le Livre d'or, ensuite un punch fut servi. Toutes se sont par la suite présentées à la table pour le buffet. À la table d'honneur siégait des membres de la fondation des CED.

Nous comptions parmi nous plusieurs présidentes qui se sont succédé pour assurer la relève pendant 30 ans. Un souvenir leur a d'ailleurs été offert en reconnaissance pour leur dévouement.

Le tout s'est terminé par la présentation d'un film sur la fête du 25e anniversaire ainsi que par une partie musicale, où tous les membres se sont amusés.

Voyages d'été

Le mercredi 25 juillet, au théâtre de l'Oratoire Saint-Joseph. Dans un décor enchanteur de jardins illuminés, les Jongleurs de la Montagne présentent le Jeu de la passion d'Henri Ghéon. Heures de départ : 19 heures. Coût : 6 $ par personne.

Du 30 juillet au 5 août, voyage au Lac Saint-Jean. Faites un tour dans le Québec en passant par l'Île d'Orléans, Baie Saint-Paul, Charlevoix, Tadoussac, Sainte-Rose-du-Nord avec croisière en bateau, visite du zoo de Saint-Félicien, du village fantôme de Val Jalbert, Lac Bouchette, La Tuque, etc. Prix à partir de 319 $ par personne. Départ à 7 heures.

Le samedi 11 août, au théâtre d'été du Chenal du Moine à Sorel. Le forfait comprend : tansport, croisière des Îles de Sorel, tour guidé, un repas, théâtre (Joyeuses Pâques avec Réal Giguère, Thérèse Morance, Robert Lavoie et d'autres). Heures de départ : 10 heures.

Pour tous les voyages-,les départ se font du 925, ave Hôtel-Dieu à Saint-Hyacinthe. Pour informations ou réservations : 799-4415 ou 773-2725.

Poubelle de verre pour déchets nucléaires

(SHS) Comment se débarrasser des encombrants déchets nucléaires ? Les enfermer dans des blocs de verre, puis les enfouir dans un sous-sol stable, proposent plusieurs scientifiques réunis dernièrement en Floride pour une conférence internationale sur le sujet. Des expériences en ce sens ont été menées dans plusieurs pays, dont le Canada, et semble-t-il ont donné des résultats satisfaisants. Les chercheurs se sont montrés particulièrement intéressés par un type de verre créé par les *volcans*. "Ces roches sont là depuis un million d'années, et elles n'ont pratiquement pas été attaquées par la corrosion", a déclaré l'un des chercheurs.

Schtroumpf et marionnette !

par Marc Bouchard

Qui, de nos enfants, ne connaît pas les fameux petits personnages bleus que l'on appelle les Schtroumpfs ? Les nombreux albums de bandes dessinées de Peyo nous les ont fait découvrir il y quand même quelques années.

Mais surtout, les Schtroumpfs ont connu un regain de popularité chez les tout-petits il y a peu de temps avec la série télévisée qui les met en vedette.

Dans cette vague, les éditions Nathan viennent de faire paraître au Québec, une charmante petite série de livres pour les plus jeunes qui sont d'un genre tout à fait spécial.

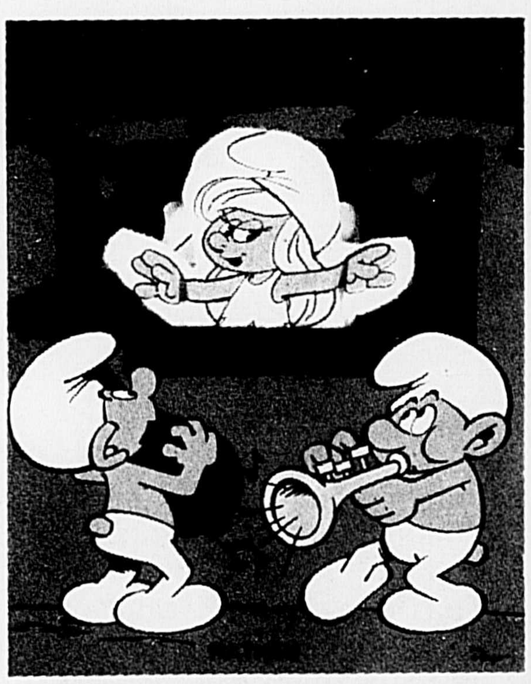
En effet, non content de leur vocabulaire un peu "particulier", qui stimule l'imagination des enfants, les Schtroumpfs s'animent et vivent, tout au long de l'histoire, tout ce que les enfants veulent bien leur faire vivre. Pour ce faire, on a inséré une marionnette, collée à l'intérieur du couvercle arrière, qui permet à l'enfant d'y glisser les doigts et de voir ce qui arrive au personnage au fil de l'histoire.

Une fenêtre dans chaque page permet d'y faire figurer la marionnette et de l'inclure dans l'histoire. Par exemple, dans ''Le Bal des Schtroumpfs'', la Schtroumpfette (seule femme du village) se voit invitée par tous les Schtroumpfs pour le grand bal des Schtroumpfs. À chaque page, de nouveaux personnages (du Schtroumpf marin au Schtroumpf musicien) la convie à aller danser avec eux. En animant la Schtroumpfette de page en page, on finit par connaître le nom de son danseur.

Un vocabulaire simple, sans tomber dans le ridicule, permet à l'enfant de suivre l'histoire aisément, et motive son imagination en remplaçant différents mots par des "schtroumpfs".

Les illustrations, de même que les textes sont de Peyo le créateur des Schtroumpfs. Elles sont claires, colorées et vivantes, captant ainsi l'attention des plus jeunes. La marionnette elle-même est de grande qualité, puisqu'elle est attachée solidement, pour résister aux assauts des plus intéressés !

Plus que des livres, la série des schtroumpflivres animés, qui se compose à ce jour de 3 titres, chacun comportant un personnage différents à animer, sont de véritables jeux avec lesquels les enfants tout comme les parents auront un plaisir fou. Des livres "schtroumpfants" !



Peyo. "Le Bal des Schtroumpfs", coll. Schtroumplivre animé. Éditions Fernand Nathan, 1984.

Ensemble contre le crime

OPÉRATION ÉTÉ-VACANCES 1984

Vous partez en vacances ?
Avertissez votre voisin ou votre voisine...
C'est votre meilleure serrure.

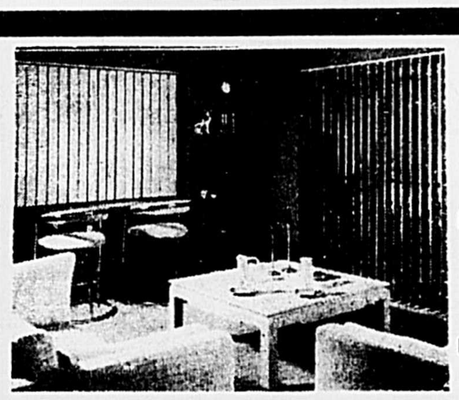


VENTE BOULEVERSEMENT

RABAIS 20 À 72%

SUR MARCHANDISE EN MAGASIN

QUELQUES EXEMPLES D'ÉCONOMIES EXTRAORDINAIRES



JUSQU'À 72% DE RABAIS

VERTICAL EN MAGASIN

Qualité : P.V.C., couleur ivoire et blanc

Dimension : 190 x 213 cm (75'' x 84'')

Rég. : $238.00

SPÉCIAL $65.00 ch.

Dimension : 213 x 213 cm (84'' x 84'')

Rég. : $258.00

SPÉCIAL $79.95 ch.

5$ 5$

TAPIS-DOLLARS

Ce Tapis-Dollars vaut de l'argent comptant. Présentez-le lors de votre achat il sera déduit de votre facture. Votre Tapis-Dollars est valide à l'achat de 10 mètres et plus de tapis, prélarts et tissus, en magasin même sur nos spéciaux.

Cette offre est valide jusqu'au 14 juillet 1984.

expansol

5$ 5$

VERTICAUX ET HORIZONTAUX SUR MESURE

35% esc.

VERTICAUX ET HORIZONTAUX EN MAGASIN

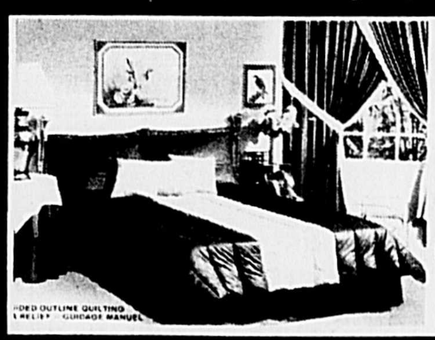
50% esc.

Quantité limitée

SPÉCIAL PRÉLARTS à partir de 5.61 m² ou 4.69 v.c.

SPÉCIAL TAPIS à partir de 7.17 m² ou 5.99 v.c.

SPÉCIAL TUILES à partir de 49¢ ch.



COUVRE-LITS

VASTE CHOIX EN MAGASIN

25 à 50% réduction

STORE de TOILE

50% esc. Grandeur en magasin de 27'' à 96'' de largeur

30% esc. Stores sur mesure

PANNEAUX de DENTELLE

51'' x 78''

SPÉCIAL $25.00 ch.



JUSQU'À 33% DE RABAIS

TAPIS GAZON

- 3 900 v.c. en magasin. Vaste choix de qualités et couleurs assorties
- Le tapis gazon protège et embellit vos galeries, patios, escaliers, piscines

ANTI-DÉRAPANT - ANTI-TACHE
RÉSISTE À LA DÉCOLORATION

Un 6' × 9' pour seulement $19.14

AUBAINE QUI EN VAUT LA PEINE

À compter de seulement $3.98 le m² ou $3.33 verge²

TAPIS-DOLLARS APPLICABLE

expansol

TAPIS GAÉTAN THÉRIAULT
1050, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe 773-6065

SPECIALISTE EN COUVRE-PLANCHER ET DECORATION



***BIFTECK DE RONDE DÉSOSSÉ** tranche entière **OU ROSBIF D'EXTÉRIEUR DE CROUPE DÉSOSSÉ**
4,08 /kg
1,85 /lb

À NOTRE CLIENTÈLE
Nous continuerons à échanger vos cartes de collection Corning Ware dûment remplies jusqu'au 6 octobre 1984.

un été à prix rock



***BIFTECK D'ALOYAU OU CÔTE D'ALOYAU** bout enlevé
10,03 /kg
4,55 /lb



BACON SANS COUENNE RICHELIEU tranché 500 g
2,19



***BIFTECK OU ROSBIF DE POINTE DE SURLONGE**
6,50 /kg
2,95 /lb



SOC DE PORC RICHELIEU roulé fumé
5,47 /kg
2,48 /lb



PAIN DE VIANDE MÉRITE (tranché selon vos besoins)
3,86 /kg
1,75 /lb



CERISES Produit de Washington
2,18 /kg
99¢ /lb

**La regularité dans les approvisionnements en fruits et légumes est à la merci des conditions météorologiques. Soyez toutefois assurés, chers clients, que dans le cas de ces denrées, les épiciers Richelieu, ne ménagent aucun effort pour vous offrir, variété et qualité à bon prix, tout au long des saisons".



MELON MIEL Produit des États-Unis
1,30 /kg
59¢ /lb



****OIGNONS VERTS** Produit du Québec, Canada no. 1 gr. 48
3/59¢



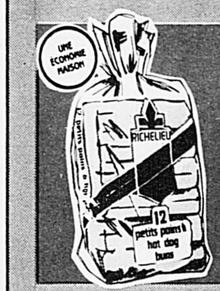
****LAITUE ICEBERG** Produit du Québec, Canada no. 1 gr. 18
35¢ ch.



****CHICORÉE** Produit du Québec, Canada no. 1
49¢ ch.



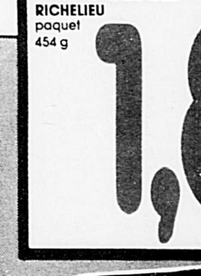
DÉTERSIF EN POUDRE ABC blé 6 L
2,59



PAINS À HOT DOG OU À HAMBOURGER RICHELIEU cello 12
79¢



BOISSON GAZEUSE RICHELIEU saveurs variées Boite 24 x 280 mL
5,89 cont. 280 mL
25¢



BEURRE RICHELIEU paquet 454 g
1,89
Limite: 2 par client



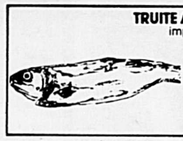
JUS DEL MONTE légumes (La Jardinière), orange, fruits tropicaux, pamplemousse, ananas, pommes cont. 3 x 250 mL
99¢



JUS DE TOMATES LIBBY'S Canada de fantaisie cont. 1,36 L
89¢



JAMBON DÉSOSSÉ LA FOURNÉE prêt-à-manger, demi
9,44 /kg
4,28 /lb



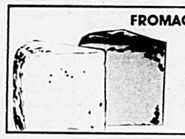
TRUITE ARC-EN-CIEL importée, surgelée
5,40 /kg
2,45 /lb



VIANDES CUITES TRANCHÉES HYGRADE 175 g (smili poulet, viande/olive, macaroni/fromage, bologne régulier ou d'oie)
1,15



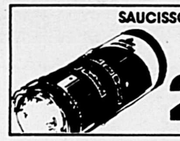
SALADE DE CHOUX OU PATATES MÉRITE (comptoir de charcuterie)
2,62 /kg
1,19 /lb



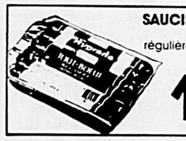
FROMAGE CHEDDAR FORT ST-GÉRARD
8,49 /kg
3,85 /lb



POMMES DE TERRE FRITES CAVENDISH surgelées juliennes, régulières sac 1 kg
99¢



SAUCISSON DE SALAMI TOUT BOEUF RICHELIEU 250 g
2,28



SAUCISSES FUMÉES HYGRADE régulières ou tout boeuf 450 g
1,48



PÂTÉS À LA VIANDE ASSORTIS YORK surgelés bte 227 g
69¢



BOEUF HACHÉ MI-MAIGRE
4,14 /kg
1,88 /lb

***BIFTECK DE SURLONGE** tranche entière 3,81 cm (1,5 pouce) d'épaisseur
7,83 /kg
3,55 /lb

BRIQUETTES MATCH LIGHT sac 3,63 kg
4,99



PAPIER D'ALUMINIUM ALCAN rouleau 18" x 25'
1,99

RELISH SUCRÉE RICHELIEU bocal 500 mL
99¢

VINAIGRETTE RÉGULIÈRE KRAFT catalina, française, italienne, salade de choux bout. 500 mL
1,99



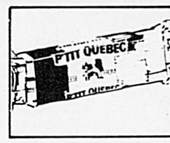
BRIQUETTES DE CHARBON GRILL TIME sac 4,54 kg
2,79



CRISTAUX DE SAVEUR KOOL AID saveurs variées cont. 113 g
2/1,00



CRÈME GLACÉE BANQUET parfums variés cont. plastique 2 L
2,29



FROMAGE P'TIT QUÉBEC blanc, coloré bâton 340 g
2,27



PRÉPARATION DE FROMAGE FONDU SINGLES-KRAFT paquet 500 g (24 tranches)
2,67



MINI-SERVIETTES SANITAIRES STAY FREE bte 30
2,49



CROUSTILLES DE MAÏS FRITO-LAY Fritos, Tostitos, Doritos sac 225 g à 250 g
1,69



BOISSON GAZEUSE COCA-COLA SPRITE régulier ou diète bouteilles consignées 6 x 750 mL
3,89

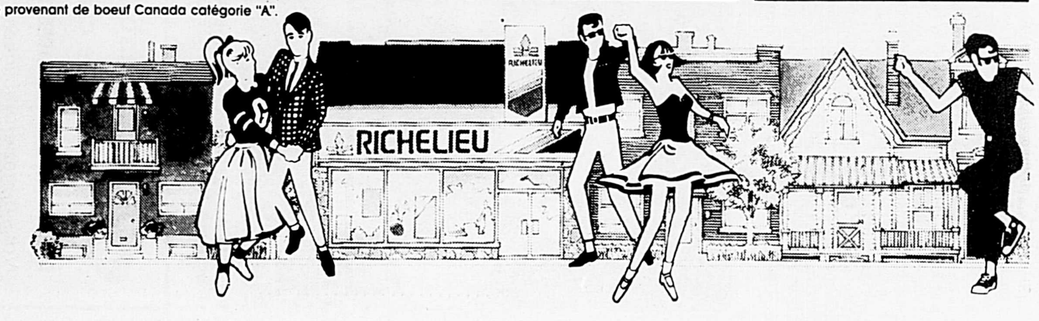


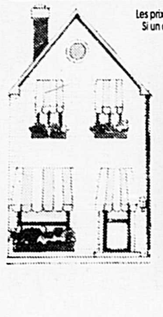
SHAMPOOING OU RINCE-CRÈME FARAH FAWCETT bout. 350 mL
2,49

*Coupe provenant de boeuf Canada catégorie "A".

Les prix annoncés dans ces pages sont en vigueur dans tous les magasins de vos épiciers attentionnés Richelieu du lundi 9 juillet au samedi 14 juillet 1984 jusqu'à 17h00. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Si certaines marques de commerce de produits annoncés ne sont pas disponibles dans certaines régions, elles seront alors remplacées par une autre marque de commerce de même nature et d'un prix coûtant égal ou supérieur. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement.

RICHELIEU





RICHELIEU
Un épicier attentionné

